



L'ACADÉMIE DE L'UNION

ÉCOLE SUPÉRIEURE PROFESSIONNELLE DE THÉÂTRE DU LIMOUSIN



L'Académie de l'Union

École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

"Oculi plus vident quam oculus"

Le Mazeau
87480 Saint-Priest-Taurion
FRANCE

Tél. > +33(0)5 55 37 93 93

Fax > +33(0)5 55 37 93 94

Mail > adm@academietheatrelimoges.com

Portable > +33(0)6 45 38 13 48

Nos sites internet :

- Le site de L'Académie de l'Union –
École Supérieure Professionnelle de
Théâtre du Limousin

www.academietheatrelimoges.com

- Celui du Théâtre de l'Union - Centre
Dramatique National du Limousin

www.theatre-union.fr

- Ainsi que le site de Jean Lambert-wild
et associés

www.lambert-wild.com

SOMMAIRE

A - INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE DE L'UNIONp.4

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien.....p.4
2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer ...p.5

Fiche identité synthétique

Chiffre clés

Éléments financiers synthétiques

Présentation du parc immobilier de l'établissement

Missions de l'établissement telles que confiées par les documents fondateurs

B - AUTO-EVALUATION, PARTIE ETABLISSEMENTp.8

Domaine 1 : Formation et pédagogie (DNSPC)p.8

- Cohérence interne de l'offre d'enseignement et Interaction entre aspects théoriques et pratiquesp.8
- Innovation pédagogique / diversification et évolution des compétences et pratiques professionnellesp.11
- Pédagogie du projet : sensibilisation aux étapes de la créationp.12
- Autonomie de l'étudiantp.14
- Préparation à l'insertion professionnellep.15
- Attractivité de l'offre d'enseignementsp.17

Domaine 2 : Recherchep.18

- État des activités de recherche artistiquep.18
- Adossement de la formation à la recherchep.19
- Partenariats en matière de recherche et valorisation de la recherchep.19
- Adéquation des financements aux besoins de la recherchep.20

Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation p.20

- Fonctionnement des instances de gouvernancep.20
- Caractère opérationnel de l'équipe pédagogiquep.22
- Démarche qualitép.24
- État du dialogue social & caractère opérationnel de l'équipe administrativep.25
- Égalité, diversité et paritép.26
- Caractère opérationnel des locaux et équipementsp.26

Domaine 4 : Relation à l'étudiantp.27

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédienp.27
- Politique de stage et de mise en situation professionnellep.28
- Suivi de l'insertion professionnellep.28

2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer	p.29
- Diversité de la population accédant à la formation	p.30
- Accompagnement et suivi interne des étudiants (suivi de cohorte)	p.31
- Conditions de vie des étudiants	p.32

<u>Domaine 5 : Inscription territoriale</u>	p.33
- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles	p.33
- Actions en matière d'éducation artistique et culturelle	p.33
- Partenariats socio-professionnels, partenariats institutionnels	p.35

<u>Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale</u>	p.36
1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien	p.36
- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles, partenariats institutionnelles, relations nationales et internationales	p.36
- Mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et des étudiants, dispositifs favorisant la mobilité entrante et sortante des étudiants via ses partenariats internationaux	p.39
2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer	p.40
- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles & partenariats institutionnels	p.40
- Mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants	p.41

<u>Éléments complémentaires :</u>	p.42
- Description des locaux / Dernière période écoulées	p.42
- Montants des droits d'inscription, modalités d'accompagnement	p.42
- Inscription Erasmus et autres réseaux	p.43
- Note synthétique présentant les orientations stratégiques	p.44

C - AUTO-EVALUATION, PARTIE FORMATIONSp.45

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien	p.45
- Objectifs pédagogiques de la formation	p.45
- Organisation et modalités pédagogiques de la formation	p.46
2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer	p.46
- Objectifs pédagogiques de la formation	p.46
- Organisation pédagogique de la formation	p.48
- Modalités pédagogiques de la formation	p.48

ANNEXESp.53

A. INTRODUCTION :

PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE DE L'UNION

L'Académie de l'Union, une histoire sans frontière

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

Seule école supérieure de théâtre située en milieu rural, L'Académie de l'Union est implantée à Saint-Priest Taurion, à douze kilomètres de Limoges. Situé dans le parc arboré du Mazeau, l'Académie de l'Union dispose d'une bâtisse du 19^{ème} siècle qui abrite les jeunes comédiens et comédiennes aux abords de la Vienne qui serpente toute proche. Depuis sa création en 1997, l'école a connu neuf promotions, appelées Séquences. La Séquence 9 sortira en juin 2019, elle se compose de sept comédiennes et huit comédiens.

L'Académie de l'Union est l'une des six écoles nationales supérieures d'art dramatique en France à être adossée à un théâtre de création : le Théâtre de l'Union - Centre Dramatique National du Limousin. C'est en 1997 que Silviu Purcarete, metteur en scène roumain, alors directeur du Théâtre de l'Union, fonde L'Académie et en confie la direction des études à un de ses fidèles comédiens, Paul Chiributa. Que l'artisan-comédien devienne un artiste à part égale avec le poète et le metteur en scène, est l'ambition portée par l'école. Celle-ci s'ouvre déjà sur l'Europe : Roumanie, Grèce... Pierre Pradinas, qui prend en 2002 la direction du Centre Dramatique National, propose en 2009 à Anton Kouznetsov, comédien, metteur en scène et directeur de théâtre russe, d'assurer la responsabilité pédagogique de L'Académie. Un pont solide est jeté entre la France et la Russie, notamment avec L'Académie Nationale de Saint-Pétersbourg et le Centre National Meyerhold de Moscou.

En 2013, après le décès brutal d'Anton Kouznetsov, l'école choisit pour la troisième fois consécutive de confier l'encadrement de ses études à un artiste étranger : Paul Golub, metteur en scène américain. A son arrivée en 2015 le nouveau directeur du Théâtre de l'Union et de L'Académie de l'Union, Jean Lambert-wild, né à La Réunion, développe, saison après saison, des projets internationaux, à travers l'accueil et la coproduction de spectacles étrangers, ainsi que plusieurs programmes d'échanges et de formation avec des écoles de nombreux pays et notamment le Festival « L'Union des écoles ».

Jusqu'en 2007, l'école offrait une formation en alternance. Depuis 2008, elle est habilitée par le Ministère de la Culture à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC) à l'issue d'un cursus de 3 ans. Depuis 2007, une convention signée avec l'Université, régit un accord pédagogique fondé sur la complémentarité des enseignements. Les étudiants se rendent une journée par semaine à la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines pour suivre les cours de Lettres modernes les deux premières années, puis la troisième année la Licence professionnelle « Métiers de la culture pour le développement territorial ». Au terme de leurs études les apprentis-comédiens, inscrits de fait à l'Université de Limoges obtiennent donc deux diplômes : le DNSPC et la Licence.

Ils bénéficient également d'un dispositif d'insertion qui permet une aide à l'embauche durant les quatre premières années qui suivent leur sortie.

L'école intègre tous les trois ans une promotion, ici nommée « Séquence 9 » (2016-2019) de 14 à 16 élèves venant de la France entière, et selon les séquences de pays étrangers et Francophones (Belgique, Russie, Italie...).

2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer

Depuis le 10 septembre 2018, dix lauréats du concours d'entrée de la classe préparatoire, issus de l'ensemble des territoires des Outre-mer, ont intégré L'Académie de l'Union.

La classe préparatoire fait partie d'une plateforme, conçue par L'Académie de l'Union et le Théâtre de l'Union, en collaboration avec le Centre Dramatique de l'Océan Indien (CDOI) à La Réunion pour favoriser le développement et la circulation d'artistes dramatiques ultramarins.

Elle a pour origine le souci d'apporter une solution concrète à un problème indéniable : les élèves comédiens des Outre-mer sont sous-représentés dans les écoles nationales d'art dramatique. Elle ne s'est pourtant pas construite sur ce seul objectif, mais d'emblée dans une vision plus large, comme étape du parcours artistique,

La formation dispensée à L'Académie de l'Union propose – après un processus de sélection mené de concert avec les référents des trois zones géographiques (Zone Caraïbe & Atlantique, Zone Océan Indien, Zone Pacifique) et les institutions territoriales concernées – de constituer, tous les deux ans, une classe préparatoire intégrée destinée à favoriser la réussite des élèves comédiens ultramarins aux concours des écoles nationales d'art dramatique (et éventuellement, aux grandes écoles francophones de Suisse, de Belgique ou du Québec). Cet aspect du projet vise à compenser un déficit d'équité territoriale, autrement dit à rétablir l'égalité des chances.

Il est essentiel de préciser que cette formation entend respecter et cultiver les origines des étudiants : creuser l'identité complexe de chaque élève comédien. Cela se fait naturellement par la rencontre et le côtoiement de tous les étudiants, que ce soit ceux de la Séquence 9 ou ceux issus d'autres territoires ultramarins. Les élèves comédiens issus des Outre-mer ne seront pas isolés : il s'agit au contraire d'ouvrir leurs horizons, vers d'autres Outre-mer, d'autres régions françaises. L'inscription de L'Académie de l'Union en milieu rural à Saint-Priest-Taurion, et son recrutement particulièrement varié, en font un terreau naturel pour accueillir ce qui doit être une classe préparatoire intégrée – dans une école, mais aussi dans un territoire riche en pratiques théâtrales.

Le développement de l'identité individuelle se fait également par les formations proposées. Certaines ont bien sûr pour objet la préparation technique des concours : travail sur le corps ou la voix, sur des scènes, etc. Mais d'autres, plus spécifiques, s'attachent à prendre en compte et à cultiver les richesses, les enjeux, les problématiques issues des territoires des Outre-mer. En recourant à des formateurs eux-mêmes originaires des Outre-mer, ou spécialisés dans la question du multiculturalisme, cet aspect du programme permet aux étudiants de grandir sans renoncer à eux-mêmes, de s'épanouir tout en préparant les concours des écoles dramatiques nationales.

Cette dimension singulière rejoint les enjeux plus globaux promus par la plateforme. La classe préparatoire intégrée constitue en effet une étape d'un processus organique, qui commence dans les territoires d'Outre-mer, et qui a vocation à s'y poursuivre. Elle s'inscrit d'ailleurs dans une dynamique d'alternance dont elle ne représente qu'une partie, la seconde consistant à réinscrire les étudiants au sein de leurs territoires selon un dispositif élaboré par les référents régionaux, et à accompagner les besoins de formation à l'art dramatique et les initiatives pédagogiques spécifiques à chaque territoire des Outre-mer.

Riche de cette formation et de l'opportunité pour certains d'obtenir un diplôme national, les élèves comédiens issus de la classe préparatoire intégrée pourront revenir ainsi dans leur territoire d'origine après avoir bénéficié d'une expérience et d'une formation au cours de laquelle ils auront pu aiguiser leurs savoir-faire, élargir leurs horizons, enrichir leur identité artistique, et développer des affinités individuelles qui favoriseront l'inscription de leurs pratiques dans un réseau national plus vaste et dans une communauté d'artistes ultramarins riche de sa diversité et de la vitalité de sa jeunesse.

Fiche identité synthétique :

- Date de création : le 02/02/2008
- Statut : association
- Mode de gouvernance : Conseil d'administration présidé par Patrick Le Mauff
- Nom et qualité de l'équipe dirigeante : Jean Lambert-wild, directeur ; Paul Golub, responsable pédagogique ; Catherine Gravy, censeure associatif.

Chiffre clés :

Principales données d'activité : année 2017

- Nombre d'étudiants : 16
- Nombre d'inscriptions pédagogiques : 16
- Équivalents temps plein : 5

Éléments financiers synthétiques :

Dernière prévision budgétaire > année 2018 : 786 567€

- Fonctionnement : 470 171€
- Festival L'Union des écoles : 166 390€
- Plateforme de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer (budget rectifié) : 150 006€

Éléments budgétaires exercice clos 2017 :

- Totale des charges : 515 083 €
- Total des produits : 515 844 €
- Résultat excédentaire : 761 €
- Total de masse salariale : 221 802€

Présentation du parc immobilier de l'établissement :

- 1 site situé à Le Mazeau 87 480 Saint-Priest-Taurion

Enseignement et formation :

- Superficie utile : 625 m²
- Nombre de salles : 6
Salles spécialisées : 2 grandes salles équipées son & lumière avec loges filles et garçons attenantes - dont 1 grande salle avec gradins polyvalents pouvant accueillir du public ; 1 salle vidéo ; 1 salle de cours / musique et chant ; 1 bibliothèque - vidéothèque / informatique ; 1 salon

Administration :

- Superficie utile : 80 m²
- Nombre de salles : 4

Parties communes :

- Vestiaires filles/garçons ; cuisine ; salle à manger ; sanitaires ; parc arboré.

Missions de l'établissement telles que confiées par les documents fondateurs :

Cette association a pour objet de faire vivre une école supérieure de théâtre dans la Région Limousin destinée à la formation de jeunes acteurs en formation initiale et continue en vue d'une éventuelle habilitation à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien. Conformément au décret N°2007-1678 du 27 novembre 2007 du Ministère de la Culture et de la Communication, les étudiants mènent en parallèle un enseignement universitaire qui leur permettra d'obtenir un diplôme national de Licence. Le cursus est organisé en partenariat avec l'Université de Limoges pour les enseignements théoriques et le Théâtre de l'Union – Centre Dramatique National du Limousin pour les programmes de pratiques. Dans la perspective de leur insertion professionnelle la formation menée dans le cadre des activités de l'école, peut donner lieu à des spectacles, lectures, mises en espaces..., sous forme de représentations publiques.

PISTES D'EVOLUTIONS

De par son emplacement en milieu rural au sein du parc du Mazeau et sa bâtisse pleine de charme, L'Académie de l'Union propose un environnement de qualité, à taille humaine, pour l'étude de l'art dramatique.

Cependant le bâtiment vieillissant dont la destination première n'était pas d'être une école a besoin par sa spécificité d'une rénovation et d'une extension de sa capacité d'accueil pour faire face aux nécessités d'encadrement pédagogique et de développement de l'école.

Cette problématique est connue de l'ensemble des partenaires qui travaillent à une recherche de résolution portée par la communauté de communes en partenariat avec l'Etat et la Région.

B. AUTO-EVALUATION, PARTIE ETABLISSEMENT

Domaine 1 : Formation et pédagogie (DNSPC)

- Cohérence interne de l'offre d'enseignement et Interaction entre aspects théoriques et pratiques

L'Académie de l'Union a pour but premier de proposer une formation d'excellence dans l'art dramatique. Cette formation intensive est axée sur les potentialités d'invention du comédien, sur la dynamique de son corps, les ressources de son imaginaire et sur sa capacité à s'ancrer dans un processus collectif. Cette recherche est étroitement liée à une éthique de travail et une recherche de l'autonomie de l'individu dans son parcours.

Animé par Jean Lambert-wild, directeur de l'Ecole, et encadré par Paul Golub, responsable pédagogique de l'école, le programme pédagogique est construit principalement sous forme de stages allant d'une à cinq semaines, complété par l'intervention régulière de Paul Golub au travers des stages, lectures et mises en scènes.

Apprentissages techniques

Tout au long du cursus, mais plus particulièrement durant les deux premières années de formation, les élèves développent et élargissent leurs capacités artistiques dans 3 domaines prioritaires :

1. Le développement des capacités corporelles par la maîtrise de l'articulation du corps dans l'espace, par la liaison entre langage verbal et corporel, et par les connaissances anatomiques et physiologiques élémentaires.
2. Le développement des capacités vocales par la maîtrise des connaissances physiologiques, par l'apprentissage des bases musicale et acoustique, par la maîtrise de la respiration, du souffle, et des techniques vocales (art oratoire, voix parlée, chantée, chant choral) et la maîtrise des techniques de diction.
3. Le développement des capacités de chaque élève à la rigueur d'un training journalier, lui permettant de maîtriser les techniques de concentration et d'observation, et d'ainsi développer son imaginaire librement sans plus de contrainte d'un interdit technique.

Les ateliers d'interprétation

Les ateliers pratiques d'interprétation permettent aux élèves de travailler les techniques de formation de l'acteur selon les systèmes suivants :

- la méthode Stanislavski ;
- la biomécanique de Meyerhold ;
- le combat scénique ;
- le travail du clown ;
- le travail du masque ;
- certains arts cirque (jonglage, acrobatie...) ;

- Ainsi que sur des traditions venant de l'Asie (Opéra de Pékin, méthode Suzuki) et des Outre-Mer comme l'art oratoire polynésien qui sera prochainement enseigné à l'école.

Le travail des ateliers pratiques se concentrent principalement sur les grands auteurs et les traditions occidentales du théâtre et permettent l'acquisition des compétences suivantes :

- comprendre, analyser des textes, maîtriser l'approche du conflit dramatique, la construction du personnage, de la dramaturgie, développer le lien entre le texte et l'imaginaire,
- mettre en jeu son rapport à soi et à l'autre (partenaires, public), inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique, mener des recherches personnelles, maîtriser et développer ses capacités à servir la diversité du répertoire, des styles et des modes de jeu.

La mise en œuvre de ces ateliers : organisation de la formation sur trois années

• La première année : année de découverte

Cette année est consacrée à une première approche du jeu, et vise à donner aux jeunes comédiens une base solide constituée des fondamentaux de l'art de l'acteur. C'est une année de découverte, mettant en éveil les possibilités qui sommeillent en chaque comédien. Dans chaque discipline, le comédien est amené à découvrir les techniques qui vont peu à peu « muscler » son imaginaire et, de ce fait, le rendre plus disponible et expressif, capable de répondre aux diverses demandes qu'un projet pourrait lui imposer.

Si la première année est en grande partie consacrée à une mise à niveau technique des élèves au service de l'interprétation et à la création, l'objectif de cette année de découverte sera aussi de fédérer le groupe autour d'une approche partagée du travail théâtral, de l'éthique et de la discipline qu'il exige tout en préservant les individualités et les différences culturelles de chacun.

• La deuxième année : lire-écrire le théâtre

Les stages autour du corps et de la voix se poursuivent durant cette deuxième année, mais l'axe central de celle-ci s'érige principalement autour d'une série de rencontres avec des metteurs en scènes et des comédiens travaillant principalement sur les grands auteurs mais aussi les textes contemporains. L'accent est mis soit sur le registre spécifique de l'intervenant, sa relation avec un genre théâtral ou une époque, sa méthode de travail, sa conception formelle, soit sur une thématique chère à l'artiste, une recherche qu'il entreprend, soit sur un texte, une adaptation ou un travail corporel poussé. L'objectif est de susciter, entre l'artiste et les académiciens, une rencontre fondatrice et structurante. Lors de la deuxième année il sera également proposé aux élèves de commencer à élaborer leurs projets personnels, projets qui se réaliseront en troisième année. Cette année est également l'occasion des premiers voyages d'études à l'étranger, dans le cadre de nos partenariats internationaux. Durant cette deuxième année, le responsable pédagogique ou un artiste invité (ou parfois les deux) mettra en scène un projet avec l'ensemble de la promotion.

• **La troisième année : une année de créations**

La troisième année s'inscrit comme une période charnière entre la formation et l'entrée dans le monde professionnel. C'est celle des expériences fondatrices s'incarnant pleinement dans une matérialité de création et de production : l'édification du ou des spectacles de sortie, la collaboration avec les artistes invités, les échanges avec l'étranger, ainsi que l'aboutissement des projets personnels des élèves ébauchés en fin de seconde année.

Si le travail régulier autour du corps, de la voix et de l'improvisation se maintient durant les deuxième et troisième années, l'apprentissage se resserre autour du vecteur de la création et autour de l'engagement total qu'elle réclame.

Cette formation intensive et multiple doit permettre aux élèves de se familiariser à la pratique des créateurs d'aujourd'hui, metteurs en scène et comédiens actifs sur les scènes françaises et internationales. Ces rencontres jouent un autre rôle déterminant notamment dans leur insertion professionnelle. Pour se professionnaliser, le comédien doit être vu et établir son réseau en rencontrant des artistes.

En parallèle aux ateliers techniques et d'interprétations, durant les trois années d'études des apprentissages théoriques se font autour de l'histoire des grands courants esthétiques du répertoire classique et contemporain, l'histoire de l'art contemporain, l'histoire du cinéma, l'analyse de textes et de spectacles, la dramaturgie au service du jeu. Ces apprentissages se feront par le biais d'intervenants invités directement par l'Académie mais aussi en partenariat avec l'Université.

L'Université est un partenaire incontournable dans la formation des élèves de l'Académie de l'Union. Cela leur offre les outils intellectuels indispensables susceptibles d'encourager leur épanouissement professionnel. C'est un parcours d'humanités qui fait sens lorsque l'on veut faire le métier d'actrice et d'acteur. Pendant les deux premières années, les élèves sont inscrits en licence de lettres (L1 et L2), la troisième année étant dédiée à la Licence professionnelle, un enseignement spécifique aux aspects statutaires, juridiques et sociaux du métier.

L'objectif premier de cette collaboration est d'apporter certaines compétences complémentaires à la formation de l'Académie de l'Union, en permettant aux élèves d'élargir leur culture générale, d'étudier des matières en lien avec « l'aspect administratif » lié à leur profession, de leur donner des outils pour aborder les problématiques liées à la création et la diffusion des projets artistiques.

PISTES D'ÉVOLUTIONS / PÉDAGOGIE

Au niveau de la formation technique, nous souhaitons renforcer l'apprentissage de la voix et du chant pendant les deux premières années.

Une nouvelle personne a été embauchée pour le travail vocal, Valéa Djinn. Elle va intervenir régulièrement dès cette année avec la Séquence 9 et le Groupe 1 de la classe préparatoire intégrée dédiée aux Outre-Mer. En plus de cela, Peter Chase donnera un stage sur le chant choral. Par la suite, l'école veillera à ce que le travail de la voix soit abordé d'une manière plus régulière et systématique en intégrant une méthodologie évolutive à la progression de chaque élève.

Il serait également bénéfique de mettre en place différents modules et/ou stages qui abordent le jeu pour la caméra.

Du fait que de nombreux élèves vont, par la suite, à leur tour donner des cours et des stages, il serait sans doute également intéressant de réfléchir à un module sur la pédagogie.

- Innovation pédagogique / diversification et évolution des compétences et pratiques professionnelles

C'est en s'ouvrant à une démarche associant tradition et innovation que les élèves acquièrent une capacité à aiguiser un esprit de découverte et à renforcer leurs capacités d'adaptation à un champ professionnel en constante évolution.

Cette innovation pédagogique prend des formes très diverses, allant de l'élaboration de spectacles purement physiques (spectacle de jonglage, *La Condition collective* mise en scène par Elsa Guérin en partenariat avec le Cirque, Pôle National des Arts du Cirque Nexon), de stages et projets mutualisés avec l'ENSA (École Supérieure National d'Art de Limoges) abordant les techniques interdisciplinaires et la performance, à de stages mutualisés avec les Conservatoires Régionaux mais aussi d'autres écoles supérieures telle que L'Éstba (École supérieure de théâtre de Bordeaux Aquitaine), ainsi que par l'élaboration de projets et de spectacles d'une dimension internationale avec le CEGEP de Saint-Hyacinthe au Québec, le Korea National University des Arts (K'Arts) de Séoul en Corée, et l'Université de Toyooka (KIAC) au Japon pour le spectacle d'Oriza Hirata.

Dès le concours d'entrée en 2016, pour le recrutement de la « Séquence 9 » L'Académie de l'Union a innové en décentralisant le premier tour du concours sur 4 lieux : à Dijon, en partenariat avec le CDN Théâtre Dijon Bourgogne, à Orléans, en partenariat avec le Conservatoire d'Orléans et la Scène Nationale d'Orléans, à Fort de France en partenariat avec la Scène Nationale Tropiques Atrium et bien entendu à Limoges au Théâtre de l'Union – CDN du Limousin. Décentraliser les auditions nous a permis de toucher des candidats qui n'ont pas toujours les moyens de passer de

multiples concours ou qui tout simplement ne connaissent pas la spécificité de notre école. C'est également l'opportunité de dialoguer avec des professionnels et de fédérer nos compétences et nos regards sur la formation des jeunes comédiens en France. Cette expérience positive va se renouveler au printemps 2019 à Dijon et à Orléans pour le recrutement de la prochaine promotion, la « Séquence 10 ».

PISTES D'ÉVOLUTIONS / INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Nos collaborations avec nos partenaires locaux (ENSA, Le Sirque, Pôle des arts du Cirque de Nexon) mais aussi nos partenaires internationaux ont permis aux élèves des deux dernières séquences d'aborder le travail de multiples manières innovantes.

Cependant, notre faible dotation en matériel ne nous permet pas d'aborder de manière pertinente les arts numériques.

Cela est pourtant important car la révolution numérique a changé beaucoup des jeux de regard entre acteurs et spectateurs. Il serait bon que nos élèves puissent s'immerger dans ces technologies qui font aussi appel régulièrement à des acteurs (motion capture, robotique, capteurs, déclenchement vocaux, écriture hypertexte, nouvelles dramaturgies numériques...) Nous devons être attentifs à ne pas passer à côté de cet enjeu qui est d'autant plus pertinent en milieu rural. L'acteur se doit aujourd'hui d'être connecté.

La création d'une classe préparatoire dédiée aux élèves ultramarins intégrée au sein même de L'Académie de l'Union marque une étape nouvelle et importante dans le projet pédagogique et le rayonnement de l'école, qui intégrera le multiculturalisme au sein de son enseignement et sera attentif aux évolutions et aux besoins de formations dans les Outre-Mer.

- Pédagogie du projet : sensibilisation aux étapes de la création

Si l'enjeu principal de la pédagogie est de donner aux élèves tous les outils nécessaires pour devenir des interprètes accomplis, capables de répondre aux demandes les plus diverses que peuvent poser le milieu du théâtre et du cinéma, L'Académie de l'Union met l'accent très fortement sur le développement des créations propres des élèves. L'école doit leur offrir un véritable espace de création personnelle.

Dès la première année, les élèves sont confrontés à la réalité de la création par le biais de « projets personnels » qu'ils sont amenés à mettre en œuvre.

En première année, cette démarche s'articule sur quatre actions précises :

- « Les impromptus de L'Académie de l'Union ». Un jeudi par mois, après un spectacle au Théâtre de l'Union, les académiciens portent sur la scène du Foyer des Coopérateurs au Théâtre de l'Union un spectacle court d'environ

30 minutes, qu'ils élaborent en toute autonomie. Ces impromptus se poursuivent durant la deuxième et troisième année. Ils sont très populaires auprès du public qui mesure ainsi au fil des années les progrès des élèves.

- Dans le cadre d'un stage dirigé par Paul Golub et Jean-François Dusigne, enseignant à Paris III Sorbonne-Nouvelle et directeur de l'ARTA, chaque étudiant créé un spectacle de 30 minutes autour d'une grande figure de la scène moderne.
- Les Prix Passerelle(s) (Cf. § domaine 5 / Politique en matière d'éducation artistique et culturelle).
- En collaboration avec Guillaume Hasson, auteur de théâtre et dramaturge, les élèves commencent à réfléchir à une création personnelle sur une thématique précise qui leur sera donnée. Ces projets seront par la suite écrits en deuxième année, pour être réalisés et présentés sur le plateau du Théâtre de l'Union en troisième année. Certains projets peuvent retenus dans le cadre de l'insertion professionnelle pour une programmation du théâtre de l'Union en décentralisation.

En deuxième année, les élèves continuent de présenter « les impromptus de L'Académie de l'Union » ainsi que les Prix Passerelle(s). Par ailleurs chaque élève passe à la deuxième étape de son projet personnel qui se réalisera, pour certains, en troisième année. Chacun rédige un dossier de présentation où il inclut un extrait de 5 à 10 pages de son propre texte original.

Lors d'un entretien avec le responsable pédagogique et le directeur de l'école, chaque élève est amené à défendre son projet. Les cinq ou six meilleurs projets seront retenus.

En amont de ce travail, les comédiens suivent un stage d'écriture qui permet :

- de se familiariser avec ce qui fonde une écriture théâtrale : la fable, le découpage, le dialogue, le personnage, le lieu, le temps, le contexte. Cette dramaturgie appliquée, vécue de l'intérieur, permet à l'élève de mieux comprendre le processus de l'écriture, l'agencement dramaturgique d'une pièce et les procédés du jeu dramatique.
- d'inventer eux-mêmes les interactions qui lient les personnages et qui créent une situation théâtrale, et de saisir les nécessités souterraines d'un auteur, en en faisant l'expérience soi-même.
- sensibiliser l'élève à la puissance du discours dont tout comédien est, à travers le personnage qu'il interprète, le messenger.

En troisième année, les projets choisis mobilisent les élèves dans toutes les étapes du projet artistique (écriture, distribution, répétitions, scénographie et mise en scène) jusqu'à la représentation sur le plateau du Théâtre de l'Union et à L'Académie de l'Union. Doté d'un budget spécifique, chaque porteur de projet se confronte ainsi aux problématiques liées à la création.

Durant cette troisième et dernière année de formation, les élèves continuent de prendre en charge « *Les impromptus* de L'Académie de l'Union » ainsi que les *Prix Passerelle(s)*.

PISTES D'ÉVOLUTION / PÉDAGOGIE DU PROJET

La formation de l'acteur est toujours passée par la reconnaissance des métiers associés à la fabrication et la diffusion d'un spectacle.

Il faut comprendre l'artisanat du spectacle vivant, son économie, sa spécificité, sa singularité.

Plus concrètement, pour créer, il faut apprendre à composer avec les arts et techniques de la lumière, du son, des costumes, de la scénographie.

Il est également utile qu'ils puissent approfondir les règles administratives qui leur permettront s'ils en avaient le désir de fonder une compagnie.

Ce sont des aspects qu'il faut enrichir dans un contexte où la qualité d'un projet ne peut plus se dissocier de sa présentation et de ses conditions de réalisation.

- Autonomie de l'étudiant

L'Académie de l'Union met un fort accent sur l'autonomie des élèves. La prise en charge des différents projets personnels portés par les élèves en est une partie fondamentale. Le but est de les rendre autonomes et responsables, de leur donner les compétences nécessaires pour affirmer leurs créations artistiques. A travers les impromptus, les lectures et les créations propres au sein de l'école, les élèves sont constamment appelés à prendre en charge les tâches qui incombent aux exigences artistiques et logistiques d'un projet théâtral et, de par cette gymnastique, à développer une grande réactivité aux problèmes que posent la création.

Cette recherche de l'autonomie des élèves s'exprime plus quotidiennement au sein même de l'organisation de l'école. Par sa situation géographique, l'école requiert une organisation particulière. Depuis l'origine, la quinzaine d'élèves se répartit hebdomadairement en plusieurs groupes, chargés respectivement des courses, de cuisiner les déjeuners et du rangement. Ces équipes se partagent les tâches à tour de rôle. Cette discipline conviviale contribue à construire rapidement l'esprit de groupe.

A son arrivée, Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union, a institué le système du « semainier ». L'élève « semainier » organise le planning de la vie quotidienne à l'école (transport, courses, repas, rangement, etc.). Il est désigné suivant l'ordre alphabétique de son nom de famille. En début de semaine, il doit se « déclarer » à l'ensemble de l'équipe encadrante et, en fin de semaine, remettre un rapport succinct sur la vie à l'école incluant une impression sur le stage effectué. En cas de problèmes ou demandes particulières, il est le porte-parole du groupe vis-à-vis de l'administration de l'école. Cette innovation a sensiblement amélioré le dialogue entre les élèves et l'école. A cela, se rajoutent des responsabilités tournantes entre les élèves pour la bibliothèque, le ménage, les repas, les transports...

PISTES D'ÉVOLUTION / AUTONOMIE DES ÉLÈVES

Sur le plan pédagogique, le fait d'être à douze kilomètres de Limoges renforce l'intensité du travail scénique. Dans ce cadre naturel magnifique, les jeunes comédiens sont moins happés par l'effervescence de la ville et développent une plus grande concentration sur le plateau. En cela, la situation géographique de l'Académie est un accélérateur de travail. Il existe néanmoins un risque réel de repli. Celui-ci est endigué par des voyages récurrents à l'étranger, par des sorties culturelles permettant de découvrir des spectacles dans les grandes villes avoisinantes ou à Paris, par des rencontres avec les équipes artistiques et par la multiplication des rendez-vous avec le public.

Mais il faut, de la part de la direction pédagogique et administrative, une vigilance constante pour veiller au bon fonctionnement du groupe, à sa discipline et à sa régularité dans le travail.

- Préparation à l'insertion professionnelle

Différentes actions contribuent à préparer les élèves à l'insertion professionnelle.

A partir de septembre 2013, L'Académie de l'Union, soucieuse du devenir de ses élèves-comédiens sortants, a mis en place un système d'insertion professionnelle. Ce dispositif, géré par l'école et soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine permet à des projets qui répondent aux conditions de prise charges (1.5 mois de répétitions et 12 représentations minimum) de recevoir une aide aux salaires (remboursement du salaire brut dans la limite de 2.010 € par artiste et par mois au prorata du temps de travail ; les charges sociales sont à la charge de l'employeur avec une durée de prise en charge de 3 mois maximum par artiste, plafonnée à 1.5 mois par projet). A cette aide financière, peut venir s'ajouter une aide logistique comme la mise à disposition de salle dans les locaux de L'Académie de l'Union, une aide au montage administratif de projet, et un prêt de matériel et de costumes.

Le travail d'autonomie articulé autour des projets de création mentionnés ci-dessus, contribue aussi à l'insertion professionnelle. Ces spectacles donnent aux élèves la possibilité de s'essayer au processus de la création, menant parfois à des spectacles qui, par la suite, peuvent être amenés à tourner en région ou ailleurs (*Beaub, Caprices, RH Le dégénéré*).

Au-delà de ces travaux portés par les élèves, différents spectacles sont créés par et avec des artistes invités, mais également avec le responsable pédagogique et le directeur de l'école. Ce sont autant d'occasion pour les élèves de se confronter aux conditions et aux exigences professionnelles.

Pensés en fonction du groupe, ces spectacles qui articulent les deuxième et troisième années de formation, sont laissés au libre choix du metteur en scène. Les élèves se confrontent à la vision de l'artisan principal qui oriente et orchestre une création. Dans le même temps, cela leur permet d'appréhender un travail qui trouve son accomplissement devant un nouveau partenaire : le public. Dotés de ce qui habille une création (costumes, décors, lumières, son), ces spectacles sont représentés au Théâtre de l'Union mais aussi dans d'autres structures, donnant à ces artistes, à la fois une expérience scénique, et une visibilité pour des professionnels.

En troisième année, les spectacles de sortie sont des objectifs majeurs dans le cursus des jeunes comédiens. Aboutissement de leurs parcours singulier et collectif, ils marquent le passage concret et symbolique du statut d'élève à celui de comédien professionnel. Ces spectacles sont conçus pour être exploités professionnellement à la fin du cursus - à l'image du *Dom Juan ou le Festin de pierre*, créé par Jean Lambert-wild et Lorenzo Malaguerra, avec des comédiens professionnels et les élèves de la « Séquence 9 ». Voué à une très longue exploitation, ce spectacle embauchera l'ensemble de la Séquence 9 en alternance, à raison de 4 académiciens par représentation.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, le Théâtre de l'Union est particulièrement attentif dans l'accompagnement des spectacles intégrant d'anciens élèves de L'Académie de l'Union. Sur ce premier mandat, c'est le cas des spectacles :

- 2015/2016 : *Inuk, Les résidents, Tu iras la chercher, Must go on.*
- 2016/2017 : *Beaub, Le Lilas africain, Trans, Notre petite ville, Le Fils, L'Avare.*
- 2017/2018 : *Viva la vida, Caprices, Léa dans les villages.*
- 2018/2019 : *Horace, Diérèse et Hémistiche, C'est pas parce qu'il y a un titre que cela change quelque chose, Le temps est la rivière où je m'en vais pêcher.*

La confrontation à la pratique des créateurs, metteurs en scène et comédiens actifs sur la scène française et internationale, n'est pas seulement une grande richesse au niveau de la recherche artistique mais elle permet de générer de nombreuses collaborations professionnelles entre ces pédagogues, ces artistes invités et les élèves sortants devenus comédiens professionnels. Ces rencontres professionnelles au sein même de l'école jouent un rôle fondamental : les jeunes comédiens sont ainsi en relation avec ceux qui, tout le long de leurs carrières, pourront les guider et les engager. Un exemple récent : suite à un stage sur Balzac, dispensé par Camille de la Guillionnière, six élèves de la « Séquence 8 » ont été engagés sur son spectacle *Eugénie Grandet*. Créé l'année dernière, ce spectacle a rencontré un vif succès et tournera la saison prochaine.

D'autres rendez-vous avec le public, telles que les lectures de *L'Imparfait du présent* au festival Les Francophonies en Limousin, devant un public majoritairement professionnel, contribue à donner de la visibilité à ces jeunes artistes émergents.

Depuis 2017, le partenariat avec l'agence Play Time permet aux élèves comédiens d'appréhender les démarches à suivre pour décrocher et réussir des castings. L'agent d'artistes Marie Duchanoy parraine l'ensemble de la promotion durant leur dernière

année de formation, les conseille sur les démarches à suivre (construction d'un cv, d'une band démo, etc.) et les alerte sur les castings.

Lors du dernier festival L'Union des Écoles de Théâtre et de Cirque (à Limoges, du 12 au 16 juin 2018), un débat rencontre intitulé « *Comédien de théâtre, acteur de cinéma, où sont les connexions ?* » réunissant des personnalités du monde du théâtre et du cinéma, avec Robin Renucci (comédien), Philippe Niang (réalisateur), Anne Didier (conseillère à la fiction FTV), Gilles David (comédien) et Marie Duchanoy (agent artistique) a été organisé pour sensibiliser les élèves sur les différences qui existent entre ces deux univers de création.

Par ailleurs, la double formation à L'Académie de l'Union et à l'Université de Limoges permet aux élèves une meilleure compréhension du monde professionnel en les familiarisant avec les aspects statutaires, juridiques et sociaux du métier.

PISTES D'ÉVOLUTIONS / PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Si le taux d'insertion professionnelle des anciens de l'Académie est plus que satisfaisant, on peut néanmoins regretter qu'une part importante de créateurs et de créatrices, lorsqu'ils organisent des auditions, privilégient les auditions du JTN sans les ouvrir aux écoles supérieures d'Art dramatique présentes en région. Sans doute devrions nous organiser en partenariat avec une institution à Paris et en partage avec d'autres écoles supérieures nos propres auditions. Celles-ci valoriseraient les spécificités et les qualités de notre formation.

Cela peut être accompagné par des partenariats avec des agents artistiques, par une communication web plus systématique et innovante accompagnant les élèves tant dans leur formation qu'après lors de leurs premières années d'insertion professionnelle.

- Attractivité de l'offre d'enseignements

Une ruche d'activité et de création dans un cadre exceptionnel

L'Académie de l'Union est une école à taille humaine loin de l'agitation de la ville, propice à un climat serein de concentration, de réflexion, d'investissement.

Cette caractéristique incite à la solidarité et à la responsabilité. Cette immersion permet de se confronter à la synergie qui fonde le métier d'acteur : une individualité au service d'une équipe.

L'Académie de l'Union accueille une promotion d'une quinzaine d'élèves tous les trois ans et depuis cette année un classe préparatoire dédiée aux Outre-mer, composée de 10 élèves. Elle fait preuve d'un grand dynamisme dans ses formations et dans ses actions, aussi bien localement que nationalement et internationalement. Ses pédagogues, reconnus sur le plan national et souvent international, proposent un

enseignement du plus haut niveau, avec comme souci premier de préparer les élèves à un monde théâtral et artistique en évolution constante.

Durant ces trois années, à travers un curriculum multiple, intensif et rigoureux, les élèves acquièrent des bases solides leur donnant accès à toutes les potentialités de leurs compétences. En parallèle à cette formation rigoureuse de comédien, ils ont la possibilité, si tel est leur désir, de mettre en œuvre leurs propres créations, par le biais notamment des impromptus ou, d'une manière plus conséquente, des projets personnels présentés en 3^{ème} année.

L'ouverture à l'international est un autre atout majeur de la formation et contribue, elle aussi, à l'attractivité de l'école. Des voyages, échanges et créations de spectacles à l'étranger ponctuent la scolarité des élèves.

Ceux-ci, ajouté à la découverte en continu de spectacles (accès gratuit à toute la programmation du Théâtre de l'Union et rencontres avec les équipes artistiques, organisation de déplacements culturelles dans les villes avoisinantes, mais aussi à Paris) et à la multiplication des rendez-vous avec le public, sont autant de gages d'un juste équilibre entre une formation appliquée et une ouverture d'esprit.

La création de la classe préparatoire intégrée dédiée aux Outre-mer est un autre signe fort de cette dynamique dont bénéficie l'école. Elle affirme ainsi sa volonté d'ouverture, de solidarité, et de prise en compte de l'apport essentiel de la découverte puis de l'apprentissage d'autres cultures dans la formation des élèves.

De par sa taille, L'Académie de l'Union, se limite à la formation initiale et ne peut offrir de formation continue, apprentissage ou VAE. D'autres écoles (de taille plus importante) le proposent. Notre école est très peu sollicitée pour ces formations, il ne semble donc pas nécessaire de proposer ces filières au sein de notre structure.

L'école n'est pas en capacité d'accueillir des jeunes en grande difficulté moteur, car l'établissement sur 4 étages n'est pas équipé d'ascenseur.

Domaine 2 : Recherche

- État des activités de recherche artistique

La recherche est une partie intrinsèque du travail théâtral, liée indissociablement à la pratique. Chaque spectacle qui se monte, chaque répétition qui démarre, chaque cours ou stage qui se poursuit, est instruit par un questionnement permanent qui n'est rien d'autre que la recherche.

Certaines formations et parcours entrepris par l'école entretiennent néanmoins une

relation plus étroite avec la recherche, sortant des sentiers battus du travail théâtral habituel, et posent une interrogation précise sur des domaines moins balisés que ceux amenés par la formation « traditionnelle » autour du texte.

- Adossement de la formation à la recherche

C'est le cas du stage conjointement donné par Paul Golub et Jean-François Dusigne autour des « Grandes Figures de la Scène Moderne » où chaque élève doit construire un spectacle de 30 minutes autour d'une de ces grandes figures. Ce stage permet une approche active de l'histoire du théâtre, abordé ici, non comme un sujet livresque mais comme une interrogation active où le savoir acquis doit, sous une forme précise, être restitué et mis en corps avec et pour les autres.

- Partenariats en matière de recherche et valorisation de la recherche

D'une manière plus conséquente, car étalées et structurées sur l'ensemble du cursus, sont les collaborations avec l'ENSA (L'École Nationale Supérieure des Arts de Limoges) avec qui L'Académie de l'Union a signé une convention de partenariat et de coopération le 2 mai 2014. Cette collaboration a pris différentes formes et a permis aux élèves des deux écoles d'entreprendre un travail de recherche active d'une grande richesse sur la performance, sur les matières et sur les nouvelles technologies (Cf. convention en annexe 23).

La relation avec la Scène conventionnée de Périgueux ouvre, elle aussi, sur des nouveaux terrains de recherches avec l'ébauche d'un travail autour des arts du corps. Pour cette première expérience, la Cie Mangano/Massip qui est en résidence à Périgueux a donné un stage intitulé « La poétique du Concret : Corps/Matière, L'empreinte de l'être » avec les élèves de L'Académie de l'Union et de l'ENSA. Le stage proposait une exploration du dialogue corps/matière et corps/objet. Ouvert aussi bien aux plasticiens et aux comédiens, entre théâtre gestuel, danse et théâtre d'objet, ce stage mettait en jeu le mouvement dramatique face à une matière/objet inerte et en interrogeant le rôle du geste en tant que partie intégrante d'une œuvre plastique ou dramatique.

Parmi les thématiques abordées :

- Mimodynamique des matières ;
- Rencontre texte-matière ;
- Matières comme appuis de jeux dramatiques ;
- Matières plastiques comme partenaires physiques du jeu ;
- Le corps matière ;
- Dramaturgie de la matière.

Le festival L'Union des Écoles (biennale), qui rassemble pendant une semaine des écoles et des étudiants venant du monde entier, propose, à travers des masters, colloques et spectacles, une ouverture sur le monde et les pratiques diverses des uns

et des autres (Cf. annexe 20). C'est aussi le moment de rencontres avec des universitaires et des critiques de théâtre comme ce fut le cas lors de l'édition 2018 avec le symposium de l'AICT.

D'autre part, nous innovons cette année par un stage mutualisé avec *L'estba* animé par deux metteurs en scène, Delphine Hecquet et David Gauchard. Le parti pris de ce stage est de former deux groupes autour d'une même thématique en mélangeant les élèves des deux écoles, permettant ainsi la confrontation de deux visions artistiques et une rencontre réelle entre nos élèves. Le stage se déroulera sur deux semaines du 5 au 16 février 2019, dont une semaine à Bordeaux et une semaine à Saint-Priest-Taurion.

Toutes ses actions sont menées avec la conviction que les jeunes comédiens sont les créateurs de demain. C'est pour cela que L'Académie de l'Union leur ouvre un véritable espace de création personnelle, pour qu'ils puissent partir à la recherche de leur propre théâtre.

- Adéquation des financements aux besoins de la recherche

Des financements spécifiques dans le cadre de la structuration des partenariats initiés par le ministère de la Culture a permis sur plusieurs années universitaires de développer des workshops avec l'ENSA-Limoges (Ecole Nationale Supérieure d'Art) et le master CCIC (master Création contemporaine et industries culturelles de l'Université de Limoges).

Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation

- Fonctionnement des instances de gouvernance

Conseil d'administration

L'association L'Académie de l'Union est dirigée par un Conseil d'administration équivalent à l'Assemblée Générale composé de :

- 7 membres de droit
- au maximum 7 membres associés.

Le Conseil d'administration élit en son sein (à la majorité absolue des membres présents ou représentés) un Bureau.

Le Conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du Président, ou sur la demande du tiers de ses membres.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour décider de toute opération nécessaire à l'administration de l'association et à la réalisation de ses objectifs.

Le Bureau comprend :

- Président : Patrick Le Mauff

- Vice-président : Jean-Louis Durand-Drouhin
- Secrétaire : Jean-Jacques Chausse
- Trésorier : Pierre Ménasché (décédé en juillet 2018)

Lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration un trésorier sera élu pour remplacer Pierre Ménasché décédé en juillet 2018.

Rôle des membres du bureau :

Président : Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs à cet effet. Il a notamment qualité pour représenter l'association en justice, tant en demande qu'en défense. Il convoque les assemblées générales et les réunions du conseil d'administration.

Le Président délègue son pouvoir décisionnel relatif aux emplois au Directeur.

Pour tous les actes de gestion, le Président peut accorder par écrit au directeur et à son représentant toutes les délégations de pouvoir nécessaires.

Vice-Président délégué : Il assure l'ensemble des fonctions du Président en son absence, sauf disposition expresse.

Secrétaire : Il est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives. Il rédige les procès - verbaux des délibérations et en assure la transcription sur les registres. Il tient le registre spécial prévu par la loi, et s'assure de l'exécution des formalités prescrites.

Trésorier : il est chargé de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine et du budget de l'association. Il ne peut aliéner les valeurs constituant le fonds de réserve qu'avec l'autorisation du conseil d'administration. Il s'assure qu'une comptabilité régulière de toutes les opérations est tenue et rend compte au Conseil d'Administration qui approuve son rapport.

Direction de l'École :

La direction de l'École est confiée à titre gracieux au directeur du Théâtre de l'Union – Centre Dramatique National du Limousin - par le Conseil d'administration et pour la durée de son mandat.

Le directeur est responsable de la politique de l'école et de son développement ainsi que des actions propres à assurer la mise en œuvre du programme et de son suivi, en étroite collaboration avec le responsable pédagogique, auquel il pourra éventuellement déléguer les fonctions citées ci-dessus.

Le responsable des études est chargé, en étroite collaboration avec le directeur, de l'élaboration de la maquette pédagogique, du choix des intervenants et des professionnels chargés de la réalisation de certains spectacles, et de la prise en charge éventuelle de certains ateliers.

Ils sont assistés d'une coordinatrice des études, d'une coordinatrice administrative, d'une chargée de mission en CDD (pour le suivi de la plateforme de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-Mer). L'administratrice du Théâtre de l'Union assume par ailleurs à titre gracieux un rôle de censeur associatif.

L'ensemble de l'équipe du Théâtre de l'Union est fortement impliquée au quotidien dans la vie de l'école.

Le directeur, le responsable pédagogique et le censeur associatif assistent à titre consultatif aux instances statutaires.

Conseil pédagogique

Le Conseil d'administration nomme sur proposition du directeur et en concertation avec le responsable des études un Conseil pédagogique pour une durée de 3 ans renouvelable.

Ses missions consiste à arrêter le règlement des études. Il a également pour vocation d'assister le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le Conseil d'administration dans les orientations du projet pédagogique de l'école, le programme d'évaluation des étudiants. Il se réunit au moins une fois par an à l'invitation du président.

Membres du conseil pédagogique :

Directeur : Jean Lambert-wild

Responsable pédagogique : Paul Golub

Professionnels du monde du spectacle vivant et pédagogues : Marcel Bozonnet, Vera Ermakova, Nathalie Fillion, Jerzy Klesyk, Lorenzo Malaguerra, Odile Sankara

Représentante de l'Université : Nicole Billot

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est supervisée par Paul Golub, responsable pédagogique, sous la responsabilité de Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union. Paul Golub fait le lien entre les différents intervenants pour assurer la cohérence du programme pédagogique proposés pour les deux cycles de formation DNSPC et classe préparatoire intégrée.

Une grande complicité et la bienveillance de l'ensemble des instances de gouvernance impliquées de part leurs rôles dans l'histoire de l'école ou leur relation avec le monde professionnel artistique ou politique permet à l'équipe d'assurer une bonne mise en œuvre du projet de L'Académie.

- Caractère opérationnel de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique repose sur un noyau de pédagogues expérimentés qui, pour avoir donnés de nombreux stages à L'Académie de l'Union, connaissent bien l'école et l'esprit qui l'anime. Leurs interventions régulières dans l'école, et notamment à des moments clés de la formation, permettent un suivi approfondi des élèves. Ces pédagogues sont :

- Marcel Bozonnet, interprétation ;
- Vera Ermakova, préparation de l'acteur et interprétation ;
- Catherine Germain, le clown ;
- Vladimir Granov, biomécanique du mouvement ;
- Guillaume Hasson, écriture dramatique ;
- Jean-Marc Hoolbecq, corps et mouvement ;

- Jerzy Klesyk, préparation de l'acteur et interprétation ;
- Jean-Christophe Leforestier, réalisation vidéo ;
- Carolina Pecheny, le masque ;
- Elsa Guérin, le jonglage

Et, plus ponctuellement :

- Ève Christophe pour la voix et le chant ;
- Jean-François Dusigne pour l'histoire du théâtre.

Des nombreux artistes et des pédagogues invités viennent compléter la formation, restant pour des périodes plus ou moins longues en fonction du stage ou du spectacle qu'ils prennent en charge. On peut citer Fargass Assandé, Paul Francesconi, Valéa Djinn, Anne-Laure Liégeois, Lorenzo Malaguerra, Keita Mishima, Peter Chase, Nathalie Fillion...

L'équipe est renforcée par la présence sur quelques mois de 2 services civiques : deux jeunes sensibilisés au métier de la technique dans le domaine du spectacle vivant et au métier de la communication. La relation de l'école et de ces jeunes en services civiques est d'apport réciproque. L'école forme, oriente les jeunes dans leurs parcours, leur donne un cadre et reçoit en fonction du degré de leurs compétences, un soutien sur certaines missions. Ces jeunes en service civique se joignent souvent au groupe des académiciens et peuvent participer à la mise en forme technique des impromptus et des projets personnels des académiciens (sous la responsabilité de techniciens du théâtre de l'Union). Ils leur est confié d'autres petites missions (ex : filmer les impromptus, aider à mener des enquêtes sur l'insertion professionnelle, aider à établir le bilan du concours d'entrée ...) Ils intègrent la communauté de l'école et peuvent être des aides ponctuelles non négligeables.

C'est une belle occasion de leur faire découvrir les métiers du spectacle et peut-être de faire naître des vocations.

PISTES D'ÉVOLUTIONS / ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Du fait de sa situation géographique, loin des grands centres urbains, les intervenants de l'Académie de l'Union viennent le plus souvent de Paris ou d'ailleurs en France et enseignent sous forme de stage intensif, ce qui peut fragiliser la régularité des enseignements. Dans la multiplicité des actions et des stages proposés, il faut donc veiller au bon équilibre entre la régularité de certains enseignements et d'enseignants et la richesse qu'apportent des rendez-vous plus singuliers. Cela apporte énormément aux élèves de pouvoir être suivis tout le long de leurs parcours par des pédagogues dont le travail s'est avéré particulièrement riche sur la durée (Jean-Marc Hoolbecq, Jerzy Klesyk, Catherine Germain pour en nommer trois.) Entre des problématiques de planning et de budget, si cette régularité paraît parfois compliqué à mettre en place, elle s'avère essentielle à la progressivité des enseignements et à l'atteinte des objectifs de la formation.

- Démarche qualité

Le supplément au diplôme

L'Académie de l'Union peut délivrer, sur demande aux étudiants diplômés un supplément au diplôme. Celui-ci suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la «transparence» internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

L'évaluation des enseignements par les élèves

Elle est effectuée grâce à un questionnaire anonyme qui est remis aux élèves en début de 3^{ème} année. (Cf. annexe 10)

L'analyse des réponses recueillies est par la suite étudiée par le directeur et par le responsable pédagogique, puis soumis au conseil pédagogique. Un échange permanent entre le directeur, le responsable pédagogique, et les intervenants permet de suivre au jour le jour l'évolution du groupe dans sa relation avec le pédagogue qui le dirige.

L'évaluation globale des enseignements se fait de manière collégiale lors du Conseil pédagogique.

Selon les retours d'évaluation des questionnaires des étudiants, les atouts principaux de l'école sont :

- Sa situation géographique en milieu rural : elle n'est pas vécue comme un isolement, mais plutôt comme une chance de profiter d'un espace au milieu de la nature qui apporte un bien être aux élèves, leur permettant de « s'aérer l'esprit » de rester concentrés sur le travail. Il offre un terrain de jeux aussi plus large, l'espace du parc ;

- La qualité des intervenants : les élèves sont globalement très satisfaits de l'offre de formation, la diversité des approches théâtrales, le travail important sur le corps et la qualité des intervenants. Il reste cependant à améliorer l'approche du travail de la voix.

- L'ouverture à l'international et l'arrivée des ultramarins : Les nouvelles rencontres amènent de l'enrichissement au groupe déjà bien constitué des académiciens de la séquence 9, elles leurs apprennent à être plus ouverts, à ne pas avoir peur d'aller vers l'autre, à s'imprégner des différentes cultures et expériences qui ne peuvent que les enrichir humainement et professionnellement.

- La relation avec le Théâtre de l'Union : une troisième maison. La réalité du monde professionnel et de tous ce qui le constitue, les rencontres avec les équipes artistiques,

les spectacles, la mise à disposition de matériel, costumes etc. , la possibilité de jouer dans des conditions professionnelles, de rencontrer le public et une grande bienveillance de l'équipe du Théâtre.

- La création des spectacles tout au long du cursus : les impromptus et projets personnels sont vécus comme des moments de grande liberté dans le parcours à L'Académie de l'Union, leur permettant d'exprimer leurs envies de théâtre et de se familiariser avec la réalité du métier ; Les spectacles de 3^{ème} année et les perspectives de tournée « rassurent » d'une certaine façon sur l'insertion professionnelle.

Enfin, plus largement, les académiciens apprécient l'accompagnement très soigné dont ils bénéficient, la bienveillance humaine constante dans la formation, l'exigence dans le travail et les moyens mis en œuvre, la responsabilisation de chacun par le rôle du semainier, le développement du groupe sans nier les qualités individuelles.

La vie à L'Académie, l'organisation des transports ou des tâches quotidiennes est vécues comme une expérience humaine, de groupe plutôt que comme une contrainte.

Une demande unanime des élèves concerne le temps libre ; avoir plus de week-end pour « digérer » les enseignements.

- État du dialogue social & caractère opérationnel de l'équipe administrative

L'organisation est planifiée par Paul Golub et Jean Lambert-wild et le planning de l'année de formation est donné aux élèves en début d'année. Deux délégués des élèves sont élus en début d'année et représentent la promotion auprès de la direction et de l'administration de l'école. L'un d'entre eux dispose d'un droit de vote lors des réunions du conseil d'administration de l'école.

Si aucun organe de concertation ne réunit l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, administratifs), le dialogue entre les étudiants et Paul Golub et Jean Lambert-wild est quasiment quotidien ce qui assure un suivi du groupe et des individus qui le compose. Chrystelle Avril, coordinatrice des études, est elle aussi très présente en ce qui concerne le quotidien des élèves, comme l'est Françoise Leday, chargée de l'administration et, depuis 2018, Héloïse Belloir, chargée de mission pour la Plateforme de formation à l'art dramatique dédié aux Outre-mer.

Dans son rôle de « semainier », l'élève a pour responsabilité d'organiser toutes les questions matérielles qui se posent mais aussi, en cas de problèmes ou de demandes particulières, il devient le porte-parole du groupe vis-à-vis de l'administration de l'école. Dans son rapport de fin de semaine, d'une manière informelle, il décrit ce que la formation de la semaine leur a apportée.

En fonction des besoins, des rendez-vous individuels entre Paul Golub, Jean Lambert-wild et les élèves se déroulent d'une manière informelle toute l'année. Deux fois par

an, en décembre et en juin, des entretiens individuels sont organisés pour faire le point avec chaque élève sur leur situation et leur progression.

Régulièrement Paul Golub et Jean Lambert-wild rencontrent l'ensemble de la promotion pour échanger sur la formation et, si besoin, l'organisation quotidienne de la maison.

- Égalité, diversité et parité

Il s'agit de 3 caractéristiques naturellement respectés au sein de l'Académie de l'Union. Le recrutement des pédagogues couvre une grande diversité de parcours et d'origine, et respecte une stricte égalité de traitement de rémunération, ainsi que la parité femme/homme. La répartition de l'effectif de l'ensemble du personnel salarié en 2017 était de 12 femmes et 11 hommes.

- Caractère opérationnel des locaux et équipements

Les locaux

Enseignement et formation : 6 salles

- 2 grandes salles équipées son & lumière avec loges filles et garçons attenantes dont 1 grande salle avec gradins polyvalents et pouvant accueillir du public.
- 1 salle vidéo / informatique
- 1 salle de cours / musique et chant
- 1 bibliothèque-vidéothèque / informatique
- 1 salon

Administration : 3 salles

Autres :

- 1 vestiaire fille + 1 vestiaire garçon
- 1 salle intervenant/formateur
- 1 cuisine
- 1 salle à manger

Les équipements à destination de la formation

- Matériel lumière : (projecteurs, consoles, câblages, gradateurs
- Matériel son : (consoles, enceintes, câblages, pieds enceintes, amplis, lecteur
- Matériel video : petite caméra, caméra Sony numérique, ordinateur, logiciel final cut pro, écran,...
- Pendrillons, flight case
- Gradins mobiles
- Instruments de musique : batterie, piano, percussions, guitar basse, etc.
- Accessoires : épées, batons de combat, barres de danse, ...
- Divers gros ballons, tapis de judo, tapis de gymnastique, ...

Domaine 4 : Relation à l'étudiant

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

A L'Académie de l'Union, on ne peut pas dire qu'il y ait un seul type de candidat, mais une pluralité de profils : du candidat sortant du BAC, à celui titulaire d'un master, l'écart d'âge allant de 17 à 25 ans à l'entrée en formation ; du candidat boursier échelon 5 au jeune percevant les indemnités pôle emploi au titre de la formation continue; du jeune quittant juste le nid parental à celui ayant déjà un parcours seul à l'étranger, ou passé par une école militaire ...;

Lors du dernier concours d'entrée, L'académie a ouvert des auditions à Dijon, Orléans, Fort de France puis Limoges. L'idée étant d'aller à la rencontre de tous les candidats ; déjà se préfigurait l'idée de la classe préparatoire intégrée dédiée aux jeunes des territoires d'Outre-mer et de permettre ainsi à des jeunes dont les barrières géographiques, économiques et sociales, empêchaient de se présenter aux concours des écoles supérieures de théâtre, d'avoir une formation préparatoire adaptée.

Les élèves actuels (la Séquence 9) sont pour la moitié boursier de l'enseignement supérieur. Les situations familiales sont très diverses et nécessitent souvent, une écoute et une attention toute particulière. Il est souvent nécessaire d'accompagner certains élèves dans des démarches à la fois médicales (prise de rdv avec le médecin du centre de médecine préventive du Crous ou autre) et administratives (montage de dossier de bourse etc.); l'école peut également compter sur l'aide de l'assistante sociale du Crous pour les demandes d'aide financières ponctuelle ; L'Académie peut aider financièrement un étudiant en grande difficulté ; Le théâtre de l'Union engage en tant qu'ouvreur, chaque début de saison, les académiciens les plus nécessiteux.

La prise en charge de l'organisation des transports et des repas par le groupe entier et non pas individuellement, permet à chaque élève de rentabiliser au maximum le budget qu'il destine à ces 2 postes et par la même, de mieux manger, pour moins cher et de partager les frais de transport (covoiturage et mise à disposition de véhicules par l'école).

Le concours d'entrée à L'Académie de l'Union a lieu tous les 3 ans par un concours en 2 tours. Les données de chaque concours ont été analysées et donné lieu à un bilan. Suite à ce bilan, la direction de L'Académie de l'Union a décidé de « décentraliser » son concours et de venir à la rencontre des candidats. Comme expliquer plus haut, l'école veille à donner sa chance au plus grand nombre, pour cela les études sont gratuites et un accompagnement individuel est prodigué à chacun en fonction des nécessités. L'expérience ayant été bien reçue par les candidats et intéressante pour l'équipe pédagogique, L'Académie réitère le même procédé et ouvre des auditions à Dijon, Orléans et Limoges pour 2019.
Cf. annexe 18 compte-rendu concours d'entrée

- Politique de stage et de mise en situation professionnelle

Comme mentionné auparavant, les mises en situations professionnelles sont nombreuses : participation des élèves aux différents projets de mises en scènes, les créations de leurs propres projets, multiples rencontres tout au long de leur parcours avec des professionnels de grande qualité en activité dans le monde théâtral. C'est dans cette multiplicité d'expériences et de pratiques, sans exclure celles les plus actuelles, qu'ils se forment.

Les liens directs avec le Théâtre de l'Union, CDN du Limousin ancrent les étudiants dans la réalité des pratiques théâtrales professionnelles. Les multiples rencontres avec les artistes accueillis, les compagnies en résidence, les auteurs, les chorégraphes, sans oublier les équipes administratives et techniques, font partie du quotidien des élèves. Elles enrichissent et approfondissent leurs rapports avec le métier. Les représentations régulières, sur le plateau du Théâtre de l'Union, d'ateliers d'interprétation, de lectures publiques et de créations de spectacles, permettent aux élèves d'éprouver différents types de relations avec le public et de leur faire partager les éléments fondamentaux de leur art.

Le Festival Union des Écoles, organisé tous les deux ans, est un autre moment de rencontre importante, permettant aux jeunes comédiens de croiser de nombreux professionnels du spectacle vivant à l'international.

Par ailleurs, l'école met tout en œuvre pour faciliter l'accès à des castings, des engagements ponctuels sur certains projets ou des stages spécifiques à l'étranger.

- Suivi de l'insertion professionnelle

Modalités de suivi de l'insertion des étudiants

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants au cours des 3 années suivant l'obtention du diplôme est réalisé grâce à la collecte des données du parcours de chaque comédien.

En 2018, à l'occasion des 20 ans de L'Académie de l'Union, les anciens élèves ont tous été contactés individuellement (L'Académie de l'union tient un répertoire à jour de ses anciens élèves). Il leur a été posé les questions suivantes : travaillez-vous toujours dans le milieu du spectacle vivant ? Avez-vous le statut d'intermittent du spectacle ? Que faites-vous principalement ?

En outre, le Conseil de Perfectionnement et l'équipe pédagogique de l'Université de Limoges, exploitent les informations fournies d'une part, par le « Carrefour des Étudiants » et d'autre part, par l'Observatoire de la Culture, dont une des missions est d'évaluer l'insertion professionnelle.

Lors des 20 ans de l'Académie de l'Union, nous avons pu constater l'attachement des anciens élèves à l'école qui les a formés dans ce lieu si particulier et leur intérêt à créer un réseau des anciens élèves que nous pourrions coordonner.

La création d'un nouveau site internet de L'Académie de l'Union, (en cours d'actualisation), donne une place aux anciens qui prochainement pourront directement mettre à jour leur actualité sur le site. C'est un vecteur d'identité et surtout d'information et de sensibilisation aux enjeux de l'école

Accompagnement pour l'insertion professionnelle

Depuis septembre 2013, L'Académie de l'union, soucieuse du devenir professionnel de ses comédiens sortants, a mis en place un système d'insertion professionnelle. Ce dispositif soutenu par le Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine, peut participer au financement du salaire des artistes de la Séquence 8 ainsi qu'à une aide logistique. Ce soutien peut être accordé sur présentation de dossier et après validation d'une commission en fonction des critères suivants : le projet artistique, les rôles alloués aux comédiens, le budget de production, le nombre de représentations et la durée d'engagement.

Le financement autour de ce dispositif est à préserver et à consolider car il est essentiel dans l'attractivité de l'école mais surtout dans l'insertion de nos élèves dans les premières années de leur vie professionnelle.

Cf. annexe 17 texte du dispositif

Le lien avec le Théâtre de l'union - Centre Dramatique National du Limousin, est primordial. Il permet aux comédiens sortants de bénéficier d'un accompagnement vers l'insertion professionnelle. Le spectacle de sortie de la promotion créé au Japon sera programmé au Théâtre de l'Union et tourné la saison suivante ainsi que le spectacle Dom Juan ou Le festin de pierre dans lequel joue tour à tour 4 académiciens. De plus, le Théâtre de l'Union accompagne de petites formes (projets personnels, ou mises en scène issues du prix passerelle(s) en les programmant en tournée décentralisée.

De plus le théâtre reste en lien avec les académiciens en restant un lieu ressource pour le prêt de matériel ou de costume, et en répondant aux nombreuses questions que se posent les comédiens à leur entrée dans le monde professionnel.

2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer

On retrouve les mêmes pluralités de profil que précédemment, auxquelles il faut rajouter les particularités des territoires (mode de vie, codes et coutumes). Une attention particulière est portée à ces jeunes, très éloignés physiquement de leur famille et de leur île et dont certains n'étaient jamais venus en métropole, n'avait jamais pris ni avion, ni train, ni métro. L'académie est allée à leur rencontre lors des passages de concours sur leur territoire puis les a accompagné à distance, avec l'aide des référents locaux, dans leurs démarches administratives pour venir étudier en métropole. A leur arrivée en Métropole l'équipe de L'Académie a mis en place un accueil personnalisé de l'aéroport jusqu'à l'installation dans le logement en cité universitaire à Limoges (l'école a signée une convention avec le Crous Limoges pour l'attribution de chambres). Même si certains ont de la famille ou des amis en métropole, L'Académie a présenté à ces jeunes, des familles pouvant leur apporter un soutien chaleureux en dehors de l'école ; Deux jeunes filles kanak bénéficient d'un

accompagnement scolaire spécifique apporté par Nicole Billot, professeure de lettre à L'Université de Limoges, membre du Conseil d'Administration de L'Académie qui a établi une relation privilégiée avec elles. Par ailleurs, chaque élève a comme tutrice et tuteur 2 élèves de la séquence 9 qui les accompagnent dans leur vie quotidienne comme dans leurs études. La solidarité au sein de l'école est importante.

Des aides financières propres à chaque territoire (dont une aide à la mobilité) leur sont attribuées en plus des bourses de l'enseignement supérieur dont ils bénéficient en étant inscrit dans la classe préparatoire de L'Académie de l'union, ce qui leur permet d'étudier dans de bonnes conditions.

Peu à peu les élèves du Groupe 1 des ultramarins deviennent autonomes tout en adoptant, comme la séquence 9, les mécanismes de groupe qui facilitent l'organisation du quotidien à L'Académie. (Cf. description plus bas)

- Diversité de la population accédant à la formation

Jean Lambert-wild a souhaité inscrire la question des Outre-Mer, et plus largement de la Francophonie, au sein du projet artistique de L'Académie de l'Union et du Théâtre de l'Union.

L'Académie de l'Union est à l'initiative d'une plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer. Après l'ouverture de 8 concours sur les territoires d'Outre-mer (Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française), la plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer se traduit, entre autre, depuis septembre 2018 par la mise en œuvre d'une classe préparatoire à destination de jeunes issus des territoires des Outre-mer.

L'ambition de la formation prodiguée dans la classe préparatoire intégrée mise en place à L'Académie de l'Union est double. Il s'agit de remédier au déficit d'équité culturelle et territoriale, afin de favoriser l'accès des candidates et candidats issus des Outre-mer, aux treize écoles supérieures d'art dramatique en France en les faisant bénéficier d'un cursus adapté. Il s'agit également, et simultanément, d'inscrire leur parcours dans une dynamique plus large, qui prend en compte et amplifie la richesse du multiculturalisme.

La plateforme pour la formation à l'art dramatique se déploie sur la base d'une alternance, avec une année consacrée à la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union, et la suivante à relayer sur les territoires des Outre-mer les actions et initiatives destinées à enrichir le vivier des futurs candidats mais aussi de favoriser l'ensemble des formations et des initiatives pédagogiques dans le domaine de l'art dramatique.

Dix candidats ont été admis dans la classe préparatoire intégrée dédiée aux Outre-mer : 7 filles / 3 garçons.

Données relatives aux formations suivies et qualifications obtenues par les étudiants, avant leur entrée dans l'établissement

Avant leur entrée dans la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union :

- 7 étudiants étaient en Terminale (filière générale) :
 - 6 ont obtenu le baccalauréat en juin 2018 ;

- 1 étudiante, originaire de Nouvelle-Calédonie, passera son baccalauréat en candidate individuelle à Limoges en juin 2019
La Nouvelle-Calédonie est l'unique territoire d'Outre-mer français à avoir opté pour le calendrier austral. Les lycéens calédoniens passent donc le baccalauréat en décembre.
- 1 étudiante était volontaire en service civique à la ligue de l'enseignement. Elle avait auparavant obtenu sa deuxième année de licence en Ressources Humaines communication ;
- 1 étudiante n'avait pas poursuivi d'études supérieures. Elle était comédienne dans une troupe ;
- 1 étudiant était en train de passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA).

Données relatives à l'origine géographique des étudiants

Les étudiants de la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union dédiée aux Outre-mer sont tous originaires des territoires ultramarins :

- 1 élève de Guyane ;
- 1 élève de la Martinique, *double nationalité : française et américaine* ;
- 1 élève de Guadeloupe ;
- 1 élève de Mayotte ;
- 1 élève de Mayotte, *nationalité comorienne* ;
- 1 élève de La Réunion ;
- 1 élève de La Réunion, *nationalité belge* ;
- 2 élèves de Nouvelle-Calédonie ;
- 1 élève de Polynésie française.

Données relatives au nombre d'étudiants boursiers

Les élèves de la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union ont constitué un dossier social étudiant en vue d'obtenir des bourses du CROUS. Le traitement des demandes de bourses des étudiants de la classe préparatoire intégrée est en cours :

- 1 étudiante boursière ;
- 5 étudiants : dossiers en cours.

- Accompagnement et suivi interne des étudiants (suivi de cohorte)

Dispositifs spécifiques d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aides sont mis en place pour faciliter la réussite des étudiants de la classe préparatoire intégrée dédiée aux Outre-Mer. Nous sommes particulièrement attentifs à faciliter leurs études, à sécuriser leur parcours et leur vie quotidienne, cela en préservant leur identité culturelle, l'attachement à leur territoire et la nécessité de rester en contact avec leur famille dont ils sont très éloignés.

Nous sommes dans cette action soutenus par de nombreux partenaires sans qui cette aventure ne pourrait avoir lieu : le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère des Outre-mer, la région Nouvelle-Aquitaine, la ville de Saint-Priest-Taurion, l'Université de Limoges, la Fondation-Culture et diversité, France-Télévision,

France 3 – Nouvelle Aquitaine, France Ô, les Chaines Premières, le Conservatoire artistique de Polynésie Française, la Maison de Nouvelle-Calédonie, le Centre Culturel Djibaou – Agence de développement de la Culture Kanak, la Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon, Air Tahiti-Nui, le Centre Universitaire de Mayotte, le Centre Dramatique National de l’Océan Indien, Tropiques Atrium, le Théâtre de l’Île, le Théâtre de Macouria, le Théâtre de l’Union - Centre Dramatique National du Limousin, le Théâtre de la Passerelle, l’Association Accueil Familles-Etudiants.

Afin de favoriser l'accès aux écoles supérieures d’art dramatique en France et en Belgique, les étudiantes et étudiants de la classe préparatoire intégrée bénéficient d’une préparation adaptée :

- La formation théorique et pratique comprend un minimum de trente-deux heures de cours hebdomadaires dispensés sur trente-deux semaines de septembre à juin. L’organisation globale des études se fait principalement sous forme de stages allant d’une à quatre semaines incluant régulièrement une demi-journée consacrée à la culture générale et théâtrale ;
- Dispensée par des artistes et des pédagogues reconnus, dont certains viennent des territoires des Outre-mer, la formation s’articule principalement autour d’ateliers d’interprétation, de travail corporel et vocal, mais aussi d’écriture ;
- Des stages spécifiques sont dédiés à la préparation des scènes « classiques » et des scènes « modernes » avec un entraînement spécifique aux concours, permettant aux jeunes une « mise en conditions » de ces situations potentiellement éprouvantes et déstabilisantes ;
- Tout au long de la formation, les élèves bénéficient d’un parcours culturel dédié, incluant notamment un programme de spectacles et des rencontres avec les équipes artistiques du Théâtre de l’Union ;
- Les élèves bénéficient d’un encadrement dans le passage des concours :
 - Un calendrier des concours ouverts en 2019 leur est communiqué ;
 - Ils sont accompagnés pour l’inscription aux concours ;
 - Ils sont accompagnés par un des membres de L’Académie de l’Union lors des déplacements et des passages aux concours.

Deux élèves du Groupe 1 ont été élus délégués de la classe préparatoire. Par ailleurs, chaque semaine, un semainier fait un rapport destiné à la direction et à l’équipe de L’Académie de l’Union. Ils sont donc assujettis aux mêmes règles de vie et de discipline que la séquence 9.

- Conditions de vie des étudiants

L’Académie de l’Union et la Fondation d’entreprise Culture & Diversité attribuent aux étudiants une bourse d’études afin de faciliter le bon déroulement de leur année scolaire en classe préparatoire intégrée à L’Académie de l’Union. Cette bourse participe à la prise en charge des coûts de repas, d’hébergement, et de transports.

Par ailleurs, certains élèves ultramarins bénéficient de bourses du CROUS (en fonction de leur situation sociale) et d'aides supplémentaires attribuées par leurs territoires d'origine en fonction de critères sociaux.

Les élèves sont hébergés en résidence universitaire à la Cité universitaire La Borie. Ils vivent dans des chambres individuelles meublées. L'Académie de l'Union leur a fourni des équipements complémentaires : batterie de cuisine, linge, etc.

Le groupe 1 de la classe préparatoire intégrée dispose de moyens de transport pour se rendre quotidiennement de leur lieu de vie, situé à Limoges, à L'Académie de l'Union, située à Saint-Priest-Taurion.

Domaine 5 : Inscription territoriale

- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles

L'Académie de l'Union développe des partenariats d'une grande richesse avec de nombreuses structures artistiques et culturelles en Nouvelle Aquitaine : avec le Pôle National des Arts du Cirque de Nexon - Le Sirque, à travers des stages et des créations (Cf convention en annexe 24) ; ainsi qu'avec l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges - l'ENSA, à travers différents ateliers mutualisés et la participation active des étudiants de l'ENSA à la création des décors, costumes, affiches des spectacles de l'Académie de l'Union et des projets personnels des académiciens (Cf convention en annexe 23) ; avec L'estba, École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine, pour des échanges et un stage mutualisé ; avec l'Odysée, Scène conventionnée de Périgueux, pour la construction de stages autour du théâtre gestuel.

Parmi les autres partenariats liés à l'éducation artistique en région, L'Académie de l'Union a récemment signé une convention avec le Conservatoire de Limoges qui a pour objectif de développer la pratique de l'art dramatique et des arts de la scène sur le territoire en créant un parcours de formation en synergie entre l'enseignement proposé au Conservatoire et les compétences et l'excellence des propositions pédagogiques et artistiques du Théâtre de l'Union – Centre Dramatique National du Limousin et de L'Académie de l'Union.

- Actions en matière d'éducation artistique et culturelle

Les étudiants de L'Académie de l'Union sont très tôt mobilisés dans leur cursus pour comprendre et participer à différents projets d'éducation artistique et culturelle, et notamment en lien avec le Théâtre de l'Union.

Aussi coopèrent-ils avec le Théâtre de l'Union aux *Prix Passerelle(s)*, aux lectures de la *Capitainerie des langues* ou d'autres manifestations (festival Les Francophonies en Limousin dans le cadre de *l'Imparfait du présent* ou du *prix RFI*, festival *Trente Trente*, ...), la présentation d'*Impromptus*, carte blanche qui leur est donnée une fois par mois au Foyer des Coopérateurs à l'issue d'une représentation, la participation à des rencontres en parallèle de la présentation

de leurs spectacles de deuxième année, de leurs projets personnels, puis du ou des spectacle(s) de deuxième et de troisième année.

A titre d'exemple : Le Prix Passerelle(s) est un prix littéraire créé à l'initiative d'un groupe de professeurs documentalistes de l'Académie de Limoges.

Le prix s'adresse d'une part aux élèves de CM2/6ème, et d'autre part aux élèves de 3ème /2nde, issus d'une classe ou d'un comité de lecteurs. Pour chaque niveau, les élèves inscrits sont invités à lire une sélection de cinq romans, proposés selon des critères de qualité, de diversité des genres, parmi la production éditoriale récente.

Tout au long de l'année, les participants partagent leurs impressions de lecture en commentant les articles consacrés à chacun des ouvrages sélectionnés (sélection CM2/6ème et sélection 3ème/2de), assistent au Théâtre de l'Union à des mises en scène des ouvrages par les élèves de l'Académie de l'Union, Ecole supérieure professionnelle de théâtre du Limousin, puis votent pour leur livre et leur mise en scène préférés. Des rencontres avec les académiciens sont systématiquement organisées à l'issue de chaque présentation.

Les mises en scène par les académiciens rencontrent chaque année un très grand succès (nous sommes passés de 400 inscrits lors de la création du prix Passerelle(s) en 2011/2012, à 2200 élèves depuis plusieurs saisons étant même contraints, par manque de place, de refuser des spectateurs lors des 3 journées de rassemblement annuelles.

Ainsi le Théâtre de l'Union grâce à l'implication sans faille des élèves de l'Académie de l'Union a accueilli environ 12 300 spectateurs en 7 éditions de 3 jours ! qui ont pu déambuler dans l'ensemble du théâtre (salle mais aussi ateliers, salle de lecture pour assister aux différentes mises en scène).

La participation des académiciens au prix *Passerelle(s)* a pu également donner lieu au développement de projets en décentralisation théâtrale au sein des établissements scolaires, alliant représentations théâtrales et échanges avec les élèves.

A titre d'exemple au cours du premiers semestre 2018, 17 représentations du spectacle *Caprices !* de la Compagnie La Sauvage (créée par des élèves sortants de l'Académie de l'Union - Séquence 8) coproduit par le Théâtre de l'Union, ont été programmées au sein des établissements scolaires.

L'idée de ce spectacle est née en mai 2016, au Théâtre de l'Union – CDN du Limousin, dans le cadre du *Prix Passerelle(s)*. Alors étudiants en dernière année de formation à l'Académie de l'Union - ESPTL, Erwan Mozet, Pélagie Papillon et Lorine Wolff remportaient le trophée de la meilleure mise en scène pour leur adaptation d'un extrait de 15 minutes du roman *Caprices ? C'est fini !* de Pierre Delye, décerné par les élèves de CM2/6ème de plusieurs écoles du Limousin. Cette petite forme a été un véritable succès, tant auprès des enfants qu'auprès de leurs professeurs.

Fort de cette réussite et de l'enthousiasme qu'elle engendra, le Théâtre de l'Union a souhaité coproduire la jeune Compagnie La Sauvage (Séquence 8) pour permettre la création du spectacle dans son intégralité et s'engager sur le préachat de 20 dates de représentations pour les diffuser dans le réseau scolaire principalement, et favoriser ainsi l'insertion professionnelle des jeunes académiciens sortants de l'Académie de l'Union.

Un partenariat avec le rectorat et la DRAC a permis également d'inscrire ce projet dans le cadre du Plan annuel de formation du rectorat et sensibiliser les professeurs concernés à des actions de médiations assurées par les comédiens de la Compagnie la Sauvage.

- Partenariats socioprofessionnels, partenariats institutionnels

L'Académie de l'Union a signé une convention avec la Mairie de Saint-Priest Taurion, commune où est implantée l'école. Les élèves participent occasionnellement à la vie culturelle de la ville en se mobilisant autour certaines manifestations locales. La mairie est informée et invitée aux différents rendus de stage et aussi aux différents spectacles de deuxième et troisième années produits, et plus ponctuellement, en donnant des cours dans les écoles de la ville.

Les élèves de la « Séquence 8 » ont travaillé avec Limoges Habitat sur la mise en place et la tournée d'un spectacle créé par les élèves, *Beaub*, autour des habitants du quartier populaire de Beaubreuil à Limoges.

Depuis la rentrée 2007, un partenariat étroit avec l'Université de Limoges (Cf convention en annexe 22) permet aux étudiants de l'école :

- d'approfondir leur culture générale, (théâtrale d'abord mais également d'autres domaines artistiques : musique, danse, arts plastique, cinéma) ;
- de se familiariser avec les réalités techniques et économiques du spectacle : aspects juridiques, administratifs ;
- d'accéder conjointement à un second diplôme, la Licence professionnelle « Métiers de la culture pour le développement territorial ».

Les enseignements dispensés par l'Université de Limoges sont conformes au référentiel de compétences et viennent compléter l'enseignement de L'Académie de l'Union (Cf. annexe 21).

A plusieurs reprises, L'Académie de l'Union, par le biais de stages ou de colloques, a collaboré avec le Master CCIC, Création contemporaine et industries culturelles (Limoges).

Les travaux d'élèves en cours de cursus ont à plusieurs reprises donné lieu à une série de diffusion dans les scènes labellisées du réseau régional mais aussi dans des lieux privés (en appartement) ou non spécialisés (lycées, salles polyvalentes en zone rurale, associations, mairies) et aussi dans le cadre de manifestations nationales : *Lire à Limoges, Festival Les Francophonies en Limousin, Toques et Porcelaine*.

Par ailleurs, L'Académie de l'Union a signé une convention avec le Lycée agricole des Vaseix pour favoriser l'accès des élèves, de ce lycée, aux spectacles et/ou interventions de L'Académie de l'Union (Cf. annexe 29).

A travers la présentation de spectacles, les anciens élèves et les élèves de L'Académie de l'Union apportent leur expérience professionnelle d'acteurs ou d'élèves engagés dans les processus de création artistique. Le processus de création artistique, les étapes de travail ouvertes au public, au cœur du lycée, sont une véritable opportunité pour répondre aux missions et spécificités de l'enseignement agricole, en terme d'Education Artistique et d'Action Culturelle.

L'équipe du Lycée agricole des Vaseix accueille ces présentations et met à disposition ses locaux ainsi qu'un apport en nature (hébergement, nourriture, etc.) lors des différentes manifestations organisées en commun, et fournit chaque semaine en temps scolaire, un panier de légumes aux élèves-comédiens.

Les actions proposées :

En considérant le parcours pédagogique des académiciens, diverses actions sont proposées par L'Académie de l'Union tout au long du cycle de 3 ans.

L'Académie de l'Union a présenté le spectacle *Le Lilas africain* de Pamela Gien interprété par Pélagie Papillon, ancienne élève (Séquence 8) et mis en scène par Paul Golub, responsable pédagogique, en coopération avec le Théâtre de l'Union – Centre Dramatique National du Limousin qui, dans le cadre de la tournée en décentralisation, assurera la réalisation technique.

Le Lycée agricole des Vaseix a organisé l'accueil des artistes et a mobilisé des publics. Chaque semaine, en temps scolaire, un panier de légumes (fruit du travail de maraîchage) est mis à disposition des académiciens en échange.

L'Académie de l'Union invite les élèves du Lycée agricole des Vaseix à des séances de travail et aux diverses présentations publiques. Des interventions en classe, au lycée sont organisées en amont des spectacles. Des spectacles de formes « légères » sont présentés au lycée agricole.

Des passerelles sont inventées à partir de chaque projet et en concertation avec les professeurs, pouvant aller de la rencontre avec toute ou partie de l'équipe artistique à la représentation d'étape de travail ou du projet abouti dans le lycée.

Relation avec les entreprises

D'une part, nous développons des relations avec les entreprises à travers les campagnes de collecte de la Taxe d'apprentissage. Une cinquantaine d'entreprises nous soutient en désignant L'Académie de l'Union comme bénéficiaire.

D'autre part, nous entretenons des liens privilégiés avec les entreprises membres du Fonds de dotation de l'Union. Mis en place par Jean Lambert-wild et Daniel Betoule, directeur des ateliers de la manufacture *Porcelaines de la Fabrique*, ce fonds de dotation a permis de consolider les liens entre industriels et artistes.

Concrètement, à l'occasion de la création du spectacle, *Dom Juan ou Le Festin de pierre*, de Jean Lambert-wild et Lorenzo Malaguerra, des masques en porcelaine ont été créés (pour les comédiens, dont les élèves de la Séquence 9) par l'artiste céramiste coréenne, Minjung Kang invitée en résidence de création à Limoges par le Fonds de dotation de l'Union.

Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

L'Académie de l'Union fait partie des 13 écoles supérieures. Elle est en lien régulier avec les autres écoles de la plateforme, notamment autour d'une réflexion commune sur l'évolution de l'enseignement supérieur du théâtre.

- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles, partenariats institutionnels, relations nationales et internationales

Dans le cadre du *Festival L'Union des Écoles de Théâtre* - dont la première édition sous forme de biennale a vu le jour en juin 2016 - L'Académie de l'Union accueille

les productions non seulement des écoles de théâtre internationales mais aussi des écoles nationales françaises. Les spectacles de deuxième ou de troisième année de L'Académie sont présentés à l'occasion de ce festival. A titre d'exemple, en 2016, le spectacle de 3^e année de la Séquence 8, *Must go On*, écrit et mis en scène par Nathalie Fillion, a été joué sur le plateau du Théâtre de l'Union devant les élèves des écoles invitées et le public. Et en juin 2018, le spectacle de 2^e année de la Séquence 9, *La Condition collective*, mis en scène et chorégraphié par Elsa Guérin, en collaboration avec le Pôle National des Arts du Cirque de Nexon – Le Sirque, a été présenté dans les mêmes conditions.

Ce festival permet à 120 jeunes en formation d'art dramatique venant de différents pays et continents de se rencontrer à travers des master-class, des temps d'échanges, et des spectacles conçus sur leur territoire d'origine.

Des conventions de partenariat sont conclues avec ces écoles :

L'Union des Écoles de Théâtre > année 2016 :

- Cégep Saint-Hyacinthe – Québec / Canada
- La Manufacture – Haute école des arts de la scène – Lausanne / Suisse romande
- L'École de Théâtre de l'Université d'État Ilia – Tbilissi / Géorgie
- Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle – Abidjan / Côte d'Ivoire
- Le Théâtre du Jour, Théâtre École d'Aquitaine – Agen / France

L'Union des Écoles de Théâtre > année 2018 :

- Le Théâtre du Jour, Théâtre École d'Aquitaine – Agen / France
- L'École nomade Kandima – Ouagadougou / Burkina Faso
- Le Sirque – Pôle National Cirque Nexon Nouvelle-Aquitaine – Nexon / France
- L'Institut supérieur des Arts de Guinée – Conakry / Guinée
- L'Académie Centrale d'Art Dramatique de Pékin – Pékin / Chine
- Lasalle Collège des arts – Singapour
- L'AICT (Association Internationale de Critique Théâtrale)

Les spectacles de sortie (et même de deuxième année), ont, à plusieurs reprises, étaient présentés au *Festival des Écoles à la Cartoucherie* de Vincennes.

La Région Nouvelle-Aquitaine et en particulier la Ville de Limoges ont une culture tournée vers la Francophonie qui irrigue nombre de ses institutions, qu'elles soient universitaires, artistiques ou culturelles. Aucun autre territoire en région ne dispose d'une telle identité. L'Académie de l'Union et le Théâtre de l'Union participent pleinement au *Pôle Francophone* qui réunit tous les opérateurs néo-aquitains et limougeaux inscrivant leurs actions dans l'espace francophone. La participation des élèves au *Festival International des Francophonies en Limousin* en est un exemple concret (Cf. annexe 28 *Convention Académie de l'Union / Festival International des Francophonies*)

Dès le concours d'entrée en 2016 pour le recrutement de la Séquence 9, L'Académie de l'Union a innové en décentralisant les premiers tours du concours sur 3 lieux hors du Limousin : à Dijon, en partenariat avec le Centre Dramatique National, Théâtre Dijon Bourgogne, à Orléans, en partenariat avec le Conservatoire d'Orléans et la Scène Nationale d'Orléans, et avec la Scène Nationale Tropiques Atrium à Fort de France.

Décentraliser les auditions nous a permis de toucher des candidats qui n'ont pas toujours les moyens de passer multiples concours ou qui tout simplement ne connaissent pas notre école. Cela a été également l'opportunité de dialoguer avec des professionnels et de fédérer nos compétences et nos regards sur la formation des jeunes comédiens en France. Cette expérience positive sera réitérée au printemps 2019 à Dijon et à Orléans pour le recrutement de la prochaine promotion, la Séquence 10.

Le partenariat établi avec le Conservatoire d'Orléans a par ailleurs permis un stage mutualisé entre les élèves de la Séquence 8 et des élèves en Cepit à Orléans. L'expérience, qui a été d'une grande richesse pour les deux groupes d'élèves, a notamment permis aux comédiens inscrits dans le Cepit d'appréhender la formation prodiguée dans le cadre d'une école supérieure. Un stage mutualisé entre les élèves actuels d'Orléans et les élèves de la classe préparatoire intégrée sera organisé à L'Académie de l'Union en avril 2019.

Depuis sa création en 1997, L'Académie de l'Union jouit d'une dimension internationale majeure. Celle-ci est structurée, à l'heure actuelle, par des échanges et des partenariats avec des écoles nationales : en Russie avec l'Institut d'État Russe des Arts Scéniques et la Nouvelle scène de Théâtre Alexandrinski à Saint-Pétersbourg, au Canada avec L'École de Théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe, en Corée avec le Korea National University des Arts (K'Arts) de Séoul. (Cf conventions en annexes 25-26-27)

En 2017, trois élèves de la Séquence 9 sont partis deux semaines à Conakry en Guinée pour participer au *Festival L'Univers des Mots*.

De mai à juin 2019, tous les élèves de la Séquence 9 vont séjourner au Japon puis en Corée pour la création d'un et peut-être deux spectacles, mis en scène par Oriza Hirata, et en collaboration avec le Korea National University des Arts (K'Arts) à Séoul et avec l'Université de Toyooka (KIAC), Japon, dont il est le directeur artistique. L'Académie de l'Union a signé des conventions avec ces structures.

Ces échanges, qui débutent dès la première année, seront bientôt confortés par des programmes de coopération avec les pays de la Francophonie et la mise en place d'un Master de mise en scène, formation internationale de deux ans.

Cette dimension internationale est nourrie en permanence par des pédagogues venus du monde entier, dirigeant des stages techniques et d'interprétation ou des master-

class. Parmi les pédagogues étrangers qui sont intervenus ces dernières années on peut notamment citer :

- Wu Hsing Huo, un des grands maîtres de l'Opéra de Pékin (Chine)
- Mikael Ilyin, Institut d'État Russe des Arts Scéniques – Saint Pétersbourg (Russie)
- Yuri Krasovsky, chef du département théâtre de l'Institut d'État Russe des Arts Scéniques – Saint Pétersbourg (Russie)
- Keita Mishima pour la Méthode Suzuki (Japon),
- Nikolai Mishin, Institut d'État Russe des Arts Scéniques – Saint Pétersbourg (Russie)

Le travail à l'international et avec les intervenants étrangers est au cœur même des enjeux pédagogiques de l'école : cette multiplicité d'expériences permet aux élèves de passer de l'étude du théâtre russe et du système stanislavskien à la méthode Suzuki, d'une dramaturgie textuelle à la pure expression corporelle de l'Opéra de Pékin, du clown à la poésie.

Si un académicien rencontre des difficultés lors d'un stage, il peut tout aussi bien se libérer et s'épanouir au cours d'un autre. Il n'y a donc pas de moule, pas de normes. L'École est un creuset d'expériences singulières, un fleuve aux multiples affluents.

Pour cette raison, nous sommes désireux d'explorer la manière de travailler de nos partenaires étrangers. Connaître d'autres pays, d'autres scènes, d'autres manières d'appréhender le théâtre, c'est apprendre à se remettre en question et à se libérer des habitudes. C'est se confronter à « l'étrangeté » que nous portons en chacun de nous, connaître d'autres manières d'appréhender le monde et de tenter de le changer. Et puis, « curiosité, rencontre, ouverture », ces mots sont ce que l'on peut espérer de mieux du théâtre.

- Mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et dispositifs favorisant la mobilité entrante et sortante des étudiants via ses partenariats internationaux

Jusqu'à présent nous n'avons pas fait appel au dispositif ERASMUS car notre projet pédagogique ne correspond pas aux critères définis par ce programme. Notre projet se développe à l'international, il propose une mobilité en groupe de nos étudiants, pour des séjours ne dépassant pas trois semaines (Canada, Géorgie, Guinée, Japon, Russie).

Les voyages internationaux sont financés en partie grâce à :

- L'Institut Français et la Région Nouvelle-Aquitaine
- OFQJ - L'Office franco-québécois pour la jeunesse
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Mécénat privé

2. La classe préparatoire intégrée de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer

- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles & partenariats institutionnels

La plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer est conçue par L'Académie de l'Union et le Théâtre de l'Union – Centre Dramatique National du Limousin, en collaboration avec le Centre Dramatique de l'océan Indien à La Réunion, pour favoriser le développement et la circulation d'artistes ultramarins.

Elle repose sur la collaboration entre :

- des structures artistiques et culturelles sur les territoires d'Outre-mer ;
- des institutions sur les territoires d'Outre-mer ;
- et L'Académie de l'Union en métropole.

La plateforme se déploie sur la base d'une alternance, avec une année consacrée à la classe préparatoire intégrée, et la suivante à relayer sur les territoires des Outre-mer les actions et initiatives destinées à enrichir le vivier des futurs candidats mais aussi de favoriser l'ensemble des formations et des initiatives pédagogiques dans le domaine de l'art dramatique.

En amont de l'année consacrée à la classe préparatoire intégrée, des concours sont ouverts sur les territoires ultramarins. Après un processus de sélection mené de concert avec les référents des trois zones géographiques (Zone Caraïbe & Atlantique, Zone Océan Indien, Zone Pacifique) et les structures artistiques et culturelles ainsi que des institutions ultramarines, huit concours ont été organisés en 2018 sur les territoires d'Outre-mer :

- Tropiques Atrium Martinique, Fort-de-France / Martinique ;
- Le Théâtre de Macouria, Macouria / Guyane ;
- Le Théâtre de l'Île, Nouméa / Nouvelle-Calédonie ;
- La Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, Mamoudzou / Mayotte ;
- Le Centre Dramatique de l'océan Indien, Saint-Denis / La Réunion ;
- Le Conservatoire artistique de Polynésie française Te Fare Upa Rau, Papeete / Polynésie française ;
- L'association Textes En Paroles, Pointe-à-Pitre / Guadeloupe ;
- Le Centre Culturel et Sportif de Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Pierre / Saint-Pierre et Miquelon.

La classe préparatoire intégrée s'inscrit dans une dynamique d'alternance dont elle ne représente qu'une partie. La seconde consistant à réinscrire les étudiants au sein de leurs territoires selon un dispositif élaboré par les référents régionaux, et à accompagner les besoins de formation à l'art dramatique et les initiatives pédagogiques spécifiques à chaque territoire des Outre-mer.

Avec ou sans diplôme national, les élèves comédiens issus de la classe préparatoire intégrée pourront revenir ainsi dans leur territoire d'origine après avoir bénéficié d'une expérience et d'une formation au cours de laquelle ils auront pu aiguiser leurs savoir-faire, élargir leurs horizons, enrichir leur identité artistique, et développer des

affinités individuelles qui favoriseront l'inscription de leurs pratiques dans un réseau national plus vaste et dans une communauté d'artistes ultra-marins riche de sa diversité et de la vitalité de sa jeunesse.

Afin de développer la plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer, plusieurs conventions de partenariats sont en train d'être conclues :

Dans la Zone Atlantique/Caraïbe :

A Saint-Pierre et Miquelon

- Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

En Guadeloupe

- Direction des Affaires Culturelles de Guadeloupe
- Région Guadeloupe

En Martinique

- Tropiques Atrium Martinique

En Guyane

- Théâtre de Macouria

Dans la Zone Océan Indien

A Mayotte

- Conseil Départemental de Mayotte
- Direction des Affaires Culturelles de Mayotte

A La Réunion

- Centre Dramatique de l'océan Indien
- Conseil Départemental de La Réunion
- Conseil Régional de La Réunion
- Direction des Affaires Culturelles de l'océan Indien

Dans la Zone Pacifique

En Nouvelle-Calédonie

- Haut Commissariat de la République française en Nouvelle-Calédonie
- Théâtre de l'Île

En Polynésie française

- Conservatoire artistique de Polynésie française
- Haut Commissariat de la République française en Polynésie française

En métropole

- Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris
- Délégation de la Polynésie française à Paris
- Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris

- Mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants

Plusieurs dispositifs mis en place par les territoires d'Outre-mer favorisent la mobilité des ultramarins vers la métropole, dont 7 élèves ont pu bénéficier :

- LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité) permet aux jeunes de Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, et Mayotte de prendre

partiellement ou totalement en charge leurs déplacements entre leurs territoires d'origine et la métropole ;

- En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, des dispositifs analogues existent. Il s'agit du Passeport à la mobilité en Nouvelle-Calédonie, du Passeport Mobilité Etudes (PM-E) ainsi que le dispositif "Titeti turu ha'api'ira'a" en Polynésie française.

- Description des locaux / Dernière période écoulée

Nombre de sites		1
Surfaces (m²)	administration :	80 m ²
	formation :	625 m ²

Brève description (utilisation, localisation) :

L'Académie de l'Union est la seule école nationale de théâtre à être implantée en milieu rural. À Saint-Priest-Taurion, douze kilomètres de Limoges, au milieu des arbres du Parc du Mazeau, dominant la Vienne qui serpente toute proche, c'est une magnifique bâtisse du 19^{ème} siècle qui abrite les jeunes comédiens et comédiennes.

Enseignement et formation :

6 salles :

- 2 grandes salles équipées son & lumière avec loges filles et garçons attenantes dont 1 grande salle avec gradins polyvalents et pouvant accueillir du public.
- 1 salle vidéo / informatique
- 1 salle de cours / musique et chant
- 1 bibliothèque-vidéothèque / informatique
- 1 salon

Administration :

- 3 salles
- 1 vestiaire fille + 1 vestiaire garçon
- 1 salle intervenant/formateur
- 1 cuisine
- 1 salle à manger

- Montants des droits d'inscription, montant des frais de formation, modalités d'accompagnement de la recherche des prises en charge au titre de la formation continue :

Le montant des droits d'inscription au concours d'entrée en 2016 s'élevait à 60 €.

La formation au DNSPC est gratuite. Les élèves s'acquittent des droits d'inscription à l'Université de Limoges durant les trois années du cursus.

- Offre de formation professionnelle continue de l'établissement

Non concerné.

- Modalités de mise en place de la procédure de VAE

Non concerné.

- Inscription Erasmus et autres réseaux

Chrystelle Avril, coordinatrice des études et Françoise Leday, chargée de mission ont suivi, en novembre 2017 un module « LA COOPÉRATION INTERNATIONALE » d'une action de formation intitulée « financements européens pour la culture, le tourisme et le sport ». Formation exécutée par l'organisme LE LABA dans les locaux de l'OARA Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux.

Dans le même temps, L'Académie de l'Union a développé le projet de la *Plateforme de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer et sa classe préparatoire intégrée*.

- Délibération de l'organe délibérant de l'établissement prise après avis de l'instance compétente pour l'élaboration de la politique de formation et de recherche.

L'organe délibérant se prononce sur le contenu du dossier bilan/perspectives

La délibération du Conseil d'administration sur le contenu du dossier bilan/perspective se tiendra lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration, fin novembre 2018.

- Note synthétique présentant les orientations stratégiques relatives notamment au projet prochain de formation envisagé durant le période d'accréditation et le cas échéant ses évolutions par rapport à la période précédente.

Entre innovation et continuité du projet pédagogique actuel de L'Académie de l'Union, la formation proposée par l'école dans les années à venir s'articule sur les quatre grandes lignes directrices de la formation actuelle :

- Proposer une formation d'excellence dans l'art dramatique ;
- Continuer à mettre un accent fort sur le rapport au corps et à la voix tout en favorisant l'autonomie et les projets personnels des élèves ;
- Continuer à œuvrer pour une forte ouverture à l'étranger et sur les territoires d'Outre-mer.
- Inscrire l'enjeu du multiculturalisme comme une part importante de l'enseignement délivré au sein de l'Académie de l'Union

Reposant sur une équipe pédagogique forte, constituée au fil des 5 dernières années, L'Académie de l'Union va continuer à proposer une formation des plus exigeante dans l'art dramatique, avec pour buts de donner aux académiciens les outils personnels, artistiques et intellectuels nécessaires pour appréhender leur métier. Si à l'avenir, l'organisation du travail technique et de l'interprétation sera sensiblement identique à l'organisation qui existe actuellement, plusieurs innovations seront mises en place :

- Un renforcement du travail vocal et de l'Art oratoire ;
- La mise en place de nouveaux modules d'enseignement, notamment autour de la pédagogie, du théâtre documentaire et du jeu pour la caméra ;
- Un renforcement des croisements transdisciplinaires art du cirque / mime / danse / art contemporain / art numérique
- L'intégration dans la promotion d'un ou deux élèves metteur(s) en scène, inscrit au même titre que les académiciens, suivant dans l'ensemble les mêmes cours et stages que les autres. Ces élèves pourraient prendre en charge la mise en scène de spectacles lors de leur 3^{ème} année de formation et pourront par la suite intégrer le Master de mise en scène que l'école met actuellement en place en partenariat avec l'Université de Limoges (Faculté des Lettres et des Sciences humaines). L'académicien ayant validé son DNSPC pourra présenter un projet en lien avec la mise en scène, à l'intérieur du Master CCIC (création Contemporaine et industrie Culturelle) existant à la FLSH. Aussi, Lors du prochain concours 2019, L'Académie de l'Union ouvrira la possibilité à 1 ou 2 élèves comédiens intéressés par la mise en scène de suivre un parcours sur 5 ans : 3 ans de tronc commun DNSPC + 2 ans en Master CCIC (2 ans entre compagnonnage en France et/ou à l'étranger auprès de metteur en scène et écriture du mémoire)

L'arrivée de la classe préparatoire intégrée change elle aussi la nature de l'école. Dans les années à venir, L'Académie de l'Union deviendra un véritable creuset de la richesse et de la diversité des Outre-Mer. La présence d'élèves, mais aussi d'intervenants issus des territoires d'Outre-Mer donnera une singularité à l'école et renforcera les atouts de sa formation.

C. AUTO-EVALUATION, PARTIE FORMATIONS

Compte tenu de la spécificité de notre établissement, de nombreux points ont déjà été traités dans le partie B du plan proposé. Pour éviter les doublons, seuls les éléments complémentaires seront abordés ci-après.

1. Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

- Objectifs pédagogiques de la formation

Le théâtre se distingue des autres arts par son caractère collaboratif. Le futur comédien entreprend une formation pour posséder les registres de cet art tout en apprenant à se connaître lui-même. Cependant, ces deux quêtes ne sont pas les seules finalités. Il en est une autre essentielle : s'inscrire dans une communauté d'échange et de partage.

Cette première communauté théâtrale, composée de ses pairs, est l'école, et c'est dans ce contexte que l'élève s'épanouit : il le fait dans sa pensée, dans son imaginaire et dans son humanité. Tel est, l'objectif de notre pédagogie. C'est un objectif qui préside à l'acquisition des techniques et du savoir que l'élève entreprend. C'est la philosophie de notre école.

Durant ces trois années d'études, le jeune académicien acquerra de solides bases techniques lui donnant accès à toutes les potentialités de son compétences et de ses capacités. Les chemins de la création sont libres et multiples et la richesse d'un enseignement réside dans la diversité des expériences, des regards, des univers.

PISTE D'EVOLUTIONS / OBJECTIFS ET LISIBILITÉ DE LA FORMATION

En dialogue constant avec les élèves, nous essayons de rendre le plus lisible possible les raisons d'être et les objectifs de chaque formation.

Riche de nos échanges quotidiens avec les élèves mais aussi à la lecture des questionnaires d'autoévaluation que nous leur avons adressés, nous avons pu témoigner de l'attachement profond que les élèves ont pour l'école et pour la philosophie qui sous-tend la pédagogie de celle-ci.

Notamment, à la lecture des questionnaires, on peut constater l'adhésion que les élèves portent sur le travail du corps qui ancre la pédagogie dès la première année, sur la diversité des enseignements et des méthodes, sur l'ouverture à l'international, mais aussi l'esprit de solidarité et l'éthique de travail qui y règne.

L'Académie de l'Union est encore sous dotée en investissements. Il nous faut trouver des moyens de rénover notre école et de la doter de matériel et d'outils qui permettront de poursuivre ces enjeux, en prenant en compte l'évolution des techniques et des nouvelles technologies..

- Organisation et modalités pédagogiques de la formation

Accueillant une promotion sur une durée de trois ans, les quinze d'élèves vivent la plupart du temps un rythme commun, articulé par des stages, des voyages et des spectacles. L'école essaye de rester néanmoins ouvert aux demandes et aux talents de chacun et, si un travail ou d'un stage hors école d'un intérêt réel et unique se présente, il nous arrive de donner une dérogation pour une durée déterminée à l'élève. Tel va être le cas, par exemple, de Nicolas Verdier qui, ayant déjà un Master en Architecture, s'intéresse à la scénographie et qui va suivre un stage de deux semaines à la Comédie Française en lien avec la prochaine création d'Eric Ruff.

Modalités d'évaluation

Les retours de l'intervenant vis-à-vis chaque élève ponctuent le travail de stage et en fin de stage l'intervenant remplit un tableau d'évaluation donné par l'école. L'intervenant doit décerner à chaque élève une note et a aussi la possibilité d'ajouter des commentaires (Cf. grille d'évaluation en annexe 11).

Le responsable pédagogique organise un rendez-vous hebdomadaire ou bimensuel pour donner lui aussi ses retours sur le progrès du groupe et organise, quand nécessaire, des rendez-vous individuels avec les élèves pour parler de leur travail et leur avancement. Régulièrement, le directeur rencontre les élèves et répond à leurs interrogations ou les conseille dans l'accomplissement de leur programme d'études.

Deux fois par ans, le directeur et le responsable pédagogique rencontrent chaque élève pour lui faire des retours et échanger sur ses progrès et ses difficultés.

En fin d'année, le Conseil Pédagogique se réunit pour parler des élèves et statuer sur le passage d'une année à une autre.

2. Classe préparatoire de formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer

- Objectifs pédagogiques de la formation

Lisibilité, compréhension et connaissance, par les étudiants et les parties prenantes, des objectifs de la formation

Les objectifs de la classe préparatoire intégrée et *a fortiori* de la Plateforme pour la formation à l'art dramatique *dédiée aux Outre-mer* ont été connus des candidats ainsi que des parties prenantes (jury sur chaque territoire, institutions culturelles soutenant la plateforme, etc.) au projet.

L'Académie de l'Union a adressé à tous les interlocuteurs un document de présentation de la *Plateforme*. Cette présentation était également disponible sur le site internet de L'Académie de l'Union.

L'Académie de l'Union a également communiqué aux membres du jury un document intitulé « Charte à l'attention du jury du concours de la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union dédiée aux Outre-mer ». Ce document permettait aux

membres du jury d'appréhender l'organisation du concours et leurs missions. Les points suivants y étaient abordés :

- Composition du jury ;
- Organisation du concours ;
- Déroulement du concours ;
- Règles de notation du concours ;
- Délibérations ;
- Annonce des résultats.

En complément, chaque membre de jury s'est vu remettre une grille de notation pour évaluer les candidats au moment des auditions.

Les candidats pouvaient s'inscrire en ligne sur le site internet de L'Académie de l'Union ou remplir une fiche d'inscription papier et la retourner aux organisateurs des concours sur les différentes zones. Dans ce document étaient notamment mentionnées les conditions d'admission au concours.

Par ailleurs, deux documents ont été mis en ligne sur le site internet de L'Académie de l'Union et adressés individuellement, par courriels, aux candidats :

- Un document de présentation de la plateforme ;
- Un document intitulé « Petit précis à l'attention des candidates et candidats du concours pour la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union dédiée aux Outre-mer ».

Le document de présentation de la plateforme, intitulé « une plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer », abordait synthétiquement les items suivants :

- Les objectifs de la plateforme ;
- Focus sur la classe préparatoire intégrée ;
- Les conditions d'admission ;
- La procédure de recrutement de la classe préparatoire intégrée.

Le « Petit précis à l'attention des candidates et candidats du concours pour la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union dédiée aux Outre-mer » permettait aux candidats d'appréhender le déroulement du concours afin de préparer au mieux les auditions. Y étaient précisés :

- La nature des épreuves (scène dialoguée, parcours libre, entretien individuel) ;
- La durée de l'audition ;
- Les documents à apporter le jour du concours ;
- La notation ;
- L'annonce des résultats ;
- Etc.

Le déroulement du concours reprenait les directives fixées à l'article 7 de l'arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et modalités de dépôt des dossiers de demande.

Lors des auditions, l'entretien individuel permettait notamment de vérifier si les objectifs de la formation étaient compris par les candidates et candidats.

Enfin, L'Académie de l'Union a été sollicitée par quelques candidats pour répondre à leurs interrogations quant à la formation.

Connaissance, par les étudiants et les parties prenantes, des débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études

L'un des objectifs de la classe préparatoire intégrée à L'Académie de l'Union est notamment de favoriser la réussite des académiciens ultramarins aux concours des écoles nationales d'art dramatique.

Ce leitmotiv est abordé depuis le lancement de la plateforme :

- Au moment des auditions sur les territoires d'Outre-mer ;
- Lors de la réunion de rentrée organisée par Paul Golub et Jean Lambert-wild ;
- Durant les stages dispensés par les formateurs ;
- A l'occasion d'échanges avec le responsable pédagogique et la coordinatrice de la plateforme pour la formation à l'art dramatique à L'Académie de l'Union.

Il est par ailleurs régulièrement demandé aux élèves de se documenter sur les écoles supérieures d'art dramatique afin qu'ils choisissent les concours pour lesquels ils souhaitent candidater en 2018 et 2019.

- Organisation pédagogique de la formation

Adaptation de la structure de la formation aux différents parcours étudiants

Comme mentionné précédemment, deux élèves de la classe préparatoire intégrée ne sont pas titulaires du baccalauréat. Pour rappel, l'une ne l'a pas obtenu en 2013, l'autre aurait dû le passer en décembre 2018 en Nouvelle-Calédonie (les épreuves du baccalauréat ont lieu chaque année en décembre en Nouvelle-Calédonie). Or pour intégrer la plupart des écoles supérieures d'art dramatique, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat. L'Académie de l'Union accompagne donc ces deux étudiantes afin qu'elles obtiennent leur baccalauréat (ou une équivalence de baccalauréat) en parallèle de leur année de formation dans la classe préparatoire intégrée. Cette situation inédite nous a conduit à trouver des solutions adaptées au cas par cas :

- Une étudiante suivra des cours de Terminale Littéraire par le biais du CNED. Une professeure d'Université lui donnera des cours de soutien. Ses anciens professeurs de lycée en Nouvelle-Calédonie suivront sa scolarité à distance : des sessions SKYPE seront régulièrement organisées. Elle passera le baccalauréat en tant que candidate individuelle à la session de juin 2019 à Limoges.
- Une autre étudiante devra obtenir un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.U.E.). Ce diplôme est accessible aux personnes non titulaires du baccalauréat et confère les mêmes droits qu'un baccalauréat.

- Modalités pédagogiques de la formation

Modalités d'accès à la classe préparatoire intégrée

Le concours d'entrée de la classe préparatoire intégrée a lieu tous les deux ans sur les territoires ultramarins. La première édition s'est tenue au printemps 2018.

Les prochains concours : 2020, 2022, etc.

Effectif prévu : 10 lauréats – Objectif : 1 lauréat minimum par territoire.

10 candidats ont été admis en classe préparatoire intégrée :

- 1 en Guyane ;
- 1 en Guadeloupe ;
- 2 à La Réunion ;
- 1 en Martinique ;
- 2 à Mayotte ;
- 2 en Nouvelle-Calédonie ;
- 1 en Polynésie française ;
- 0 à Saint-Pierre et Miquelon (*il n'y a pas eu de candidat*).

Les conditions d'admission sont précisées sur le site internet de l'école et les documents transmis automatiquement dès l'inscription des candidats.

La classe préparatoire intégrée est ouverte aux candidats originaires des territoires des Outre-mer. Les candidats aux concours doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou être en instance de son obtention ;
- Avoir moins de 24 ans à l'entrée en formation (septembre 2018) ;
- Aucune condition de nationalité n'est imposée. Les candidats doivent toutefois avoir une bonne maîtrise de la langue française pour bénéficier pleinement des enseignements prodigués dans la classe préparatoire intégrée.

La limite d'âge pour candidater aux écoles supérieures d'art dramatique est généralement de 26 ans. Forte de cette considération, L'Académie de l'Union a choisi de fixer la limite d'âge au concours d'entrée de la classe préparatoire intégrée à moins de 24 ans. Les candidats ultramarins admis en classe préparatoire auront ainsi le temps de se former pendant un an et auront moins de 26 ans au moment du passage des concours dans les écoles d'art dramatique.

Les modalités du concours de la classe préparatoire intégrée sont les suivantes :

- Le concours est organisé en un tour sur chaque territoire d'Outre-mer ;
- En amont du concours, les candidats doivent envoyer leurs candidatures. Une convocation leur est adressée en retour ;
- Le candidat doit se présenter à l'heure précisée sur sa convocation et fournir une pièce d'identité (ou tout autre document pouvant lui permettre de se prévaloir de son identité) ;
- L'audition de chaque candidat dure 16 minutes : 3 minutes pour la scène dialoguée, 3 minutes pour le parcours libre, 10 minutes pour l'entretien individuel ;
- Les candidats sont jugés sur leurs aptitudes artistiques, mais aussi sur leur potentiel à bénéficier du dispositif mis en place par la Plateforme puis à contribuer à ses objectifs en termes de développement des territoires.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et

modalités de dépôt des dossiers de demande, la nature des examens était la suivante :

- La scène dialoguée peut être tirée d'une œuvre théâtrale, classique ou contemporaine, d'origine française ou étrangère. Le candidat peut éventuellement présenter un texte qu'il a écrit ou adapté. Une copie de ce texte doit alors être communiquée au jury. La scène dialoguée peut être présentée en français ou dans la langue maternelle du candidat. Cette scène doit préalablement avoir été travaillée avec un partenaire. Dans la situation exceptionnelle où le candidat n'ait pas pu trouver de partenaire, une personne autre lui donne la réplique. Le candidat enchaîne avec le parcours libre.
- Durant cette épreuve, le candidat présente un moment de travail individuel, seul en scène. Le parcours libre permet ainsi au candidat de livrer un travail plus personnel, révélant ainsi des facettes de sa personnalité et de ses talents qui n'est pas nécessairement visible lors du passage de la scène dialoguée. Lors du parcours libre, le candidat a le libre choix de présenter ce qu'il souhaite et sous la forme de son choix : chant, danse, poème, improvisation, jonglage travail de marionnettes, etc. Il peut être accompagné d'un musicien, il doit alors le spécifier préalablement au jury.
- L'entretien individuel se déroule en français. Ce moment d'échange entre le candidat et le jury, doit permettre au jury de mieux comprendre ses motivations, de mieux juger de sa capacité à entreprendre une année de classe préparatoire avec les exigences que cela implique : s'engager sur une année de travail intensive et rigoureuse, loin de sa famille et de ses amis, être coupé de ses repères habituels, etc., et de comprendre, s'il y a lieu, les difficultés qui sont les siennes et qui nécessiteraient un accompagnement.
- Le jury doit évaluer de manière équitable les prestations des candidats. Pour chaque candidat, le jury note ses impressions concernant la présentation de la scène dialoguée et du parcours libre d'après les critères d'évaluation suivants :
 - o L'imagination et l'inventivité ;
 - o La compréhension du texte et des enjeux de la scène ;
 - o La capacité de concentration ;
 - o L'écoute du partenaire et les acquis fondamentaux, à savoir la liberté corporelle et vocale.

Chaque membre de jury dispose d'une grille de notation pour évaluer les candidats au moment des auditions.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et modalités de dépôt des dossiers de demande, l'admission dans le cursus était décidée par un jury comprenant le directeur de l'établissement ou le responsable pédagogique, et de membres extérieurs justifiant d'une expérience pédagogique théâtrale.

Sur chaque territoire, la composition du jury est établie de concert entre le référent local et L'Académie de l'Union.

Jury Martinique :

- Christiane Emmanuel, chorégraphe
- Agnès Forlini-Coudert, professeure de Lettres
- Hassane Kassi Kouyaté, directeur de Théâtre Tropiques Atrium Martinique / référent de la zone Caraïbe
- Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union et du Théâtre de l'Union
- Gaël Rias, conseiller spectacle vivant de la DAC Martinique

Jury Guyane :

- Grégory Alexander, metteur en scène, comédien
- Hermina Duro, comédienne
- Lima Fabien, comédienne, metteuse en scène
- Marie-Annie Félicité, référente Guyane directrice artistique de la SC de Macouria
- Hassane Kassi Kouyaté, directeur de Théâtre Tropiques Atrium Martinique / référent de la zone Caraïbe
- Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union et du Théâtre de l'Union

Jury Nouvelle-Calédonie :

- Antoine-Laurent Figuière, chef MAC - Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie/référent de la zone Pacifique
- Linda Kurtowitch, responsable du département spectacle ADCK-CC de Tjibaou
- Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union et du Théâtre de l'Union
- Catherine Lefeuvre, directrice adjointe Théâtre de l'Union
- Julie Revault, chargée de mission au Théâtre de la Province Sud
- Laurent Rossini, chargé de l'action éducative et culturelle au Théâtre de l'Île

Jury Mayotte :

- Nathalie Déchelette, coordinatrice et directrice artistique de projets éducatifs
- Paul Golub, responsable pédagogique de L'Académie de l'Union
- Luc Rosello, directeur Théâtre du Grand Marché CDOI / référent de la zone Océan Indien
- El Majid Saindou, directeur artistique Cie Ariart-Théâtre Mayotte
- Anne-Violaine Taconet, professeure de théâtre

Observateurs : Florence Gendrier, référente locale et directrice des Affaires Culturelles de Mayotte, Jean-Louis Rose, responsable du Pôle Culture, Enseignant de Lettres – Département LSH au Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte

Jury La Réunion :

- Nathalie Déchelette, coordinatrice et directrice artistique de projets éducatifs
- Paul Golub, responsable pédagogique de L'Académie de l'Union
- Jocelyne Lavielle, comédienne
- Luc Rosello, référent zone Océan Indien, directeur Théâtre du Grand Marché CDOI

Jury Polynésie française :

- Estelle Berruyer, chargée de mission Culture auprès du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française / référente locale
- Alain Devière, auteur, metteur en scène, acteur
- Guillaume Gay, directeur de la compagnie du Caméléon
- Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union
- John Mairai, professeur d'Orero et de culture polynésienne au Conservatoire artistique de Polynésie française Te Fare Upa Rau
- Christine Thuleau Bennet, responsable de la section art dramatique au Conservatoire artistique de Polynésie française Te Fare Upa Rau

Jury Limoges :

- Fargass Assandé, metteur en scène, comédien et dramaturge
- Yaya M'Bilé Bitang, comédienne
- Paul Francesconi, auteur, metteur en scène
- Jean Lambert-wild, directeur de L'Académie de l'Union et du Théâtre de l'Union
- Catherine Lefeuvre, directrice adjointe Théâtre de l'Union

Les candidates et candidats ultramarins déjà présents sur le territoire métropolitain pour suivre des études supérieures n'ayant pas dépassé le stade de la licence pouvaient, pour des raisons à la fois pratiques et économiques, passer le concours à Limoges et non en lieu et place de celui organisé sur leur territoire d'origine.

Jury Guadeloupe :

- Dominik Bernard, comédien, metteur en scène
- Céline Brugère, conseillère spectacle vivant DAC Guadeloupe
- José Jernidier, dramaturge, comédien, metteur en scène
- Aline Kancel, professeure de théâtre
- Esther Myrtil, comédienne, metteuse en scène, directrice Cie Les Chantiers du possible

Observatrices : Héloïse Belloir, coordinatrice de la plateforme pour la formation à l'art dramatique dédiée aux Outre-mer, Pascale Pic-Granier, Chargée de mission au Pôle Régional des Arts du Spectacle

Jury Saint-Pierre et Miquelon :

- Anaïs Hébrard, référente locale et assistante d'enseignement artistique au Centre Culturel et sportif de Saint-Pierre et Miquelon
- Jean Lambert-wild, directeur L'Académie de l'Union
- Clémence Tisserand, chargée de mission à la direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP)

ANNEXES

ANNEXE 1 – Statuts de l'établissement.

ANNEXE 2 – Récépissé de déclaration

ANNEXE 3 – Organigramme de l'équipe de direction et d'administration

ANNEXE 4 – Organigramme de l'équipe d'encadrement pédagogique

ANNEXE 5 – Règlement des études

ANNEXE 6 – Livret de l'étudiant

ANNEXE 7 – Règlement intérieur

ANNEXE 8 – Maquette pédagogique 2016-2019 & répartition des ECTS

ANNEXE 9 – Profil et qualification de l'équipe pédagogique

ANNEXE 10 – Questionnaire d'évaluation par les élèves

ANNEXE 11 – Grille d'évaluation par les enseignants

ANNEXE 12 – Fiche formation DNSCP

ANNEXE 13 – Fiche formation CPI

ANNEXE 14 – Référentiel CPI

ANNEXE 15 – Rapport moral et d'activités 2017

ANNEXE 16 – Budget réalisé 2017

ANNEXE 17 – Texte dispositif d'insertion professionnelle

ANNEXE 18 – Compte-rendu concours d'entrée 2016

ANNEXE 19 – Tableau des effectifs du cursus évalué / dernière promotion

ANNEXE 20 – Programme Festival l'Union des Ecoles

ANNEXE 21 – Cursus à l'Université FLSH de Limoges

ANNEXE 22 – Convention Académie de l'Union / Université FLSH de Limoges

ANNEXE 23 – Convention Académie de l'Union / ENSA

ANNEXE 24 – Convention Académie de l'Union / le Sirque

ANNEXE 25 – Convention Académie de l'Union / K-Arts Corée

ANNEXE 26 – Convention Académie de l'Union / Institut des arts scéniques Saint Petersburg Russie

ANNEXE 27 – Convention Académie de l'Union / Cegep Saint Hyacinthe Canada

ANNEXE 28 – Convention Académie de l'Union / Festival International des Francophonies

ANNEXE 29 – Convention Académie de l'Union / Lycée agricole Les Vaseix